

LA MINORITÉ NATIONALE ARMÉNIENNE EN AZERBAÏDJAN: GOUVERNANCE ET PARTICIPATION AU SEIN DE L'ÉTAT DE FACTO DU HAUT-KARABAGH

par Mathieu Petithomme
Mathieu.Petithomme@eui.eu
Institut Universitaire Européen

Présenté au colloque
GOUVERNANCE ET PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE AU SEIN
DES MINORITÉS LINGUISTIQUES ET NATIONALES

Université d'Ottawa
Ottawa (Ontario) Canada
1^{er} au 3 mai 2008

Version préliminaire / Ne pas citer sans la permission de l'auteur

INTRODUCTION¹

Le Haut-Karabagh, aussi connu sous le nom d'Artsakh, est une région enclavée peuplée majoritairement d'Arméniens, appartenant *de jure* au territoire de la République présidentielle d'Azerbaïdjan, bien qu'elle fonctionne *de facto* comme un État indépendant depuis la tenue d'un référendum d'autodétermination le 2 septembre 1991. Aucun État de la communauté internationale ne reconnaît cependant la République du Haut-Karabagh et son gouvernement autonome qui revendique son indépendance depuis 1988. Le conflit du Haut-Karabagh a existé depuis la fin de la première Guerre Mondiale mais n'a gagné l'attention internationale que depuis la désintégration de l'URSS et l'avènement d'une guerre ouverte entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie pour le contrôle territorial de la région. Celle-ci se situe officiellement sous souveraineté azerbaïdjanaise, bien qu'elle soit autonome en pratique et constituée d'une majorité d'Arméniens. Aujourd'hui, après quatorze années de cessez-le-feu depuis 1994, la situation sur le terrain demeure paradoxalement caractérisée par «une absence de guerre, une absence de paix». Alors que le Haut-Karabagh s'est doté d'un gouvernement autonome (GAHK), a défendu militairement son territoire et a voté un référendum d'indépendance ainsi qu'une nouvelle Constitution, la résolution du conflit reste entièrement dépendante des tensions bilatérales entre Erevan et Ba-

kou. D'une part, l'Azerbaïdjan souligne que la guerre fût initiée par une Arménie voulant élargir son territoire suivant la vision expansionniste de la «grande Arménie», en portant atteinte à l'intégrité territoriale et à la souveraineté azerbaïdjanaise.² D'autre part, l'Arménie défend que la guerre relève principalement d'un conflit entre le Haut-Karabagh et l'Azerbaïdjan, et que l'Arménie se soit donc simplement engagée afin de défendre la minorité nationale arménienne en Azerbaïdjan contre les violations des droits de l'homme ainsi que pour faire respecter son droit légitime à l'autodétermination.³ Les deux parties considèrent le territoire comme vital à la survie de leur nations respectives, comme «un symbole des aspirations nationales et de l'hostilité envers l'autre».⁴

Appuyant notre analyse sur des sources primaires, notamment sur des entretiens et une étude détaillée de documents officiels ainsi que sur des sources secondaires, il sera démontré comment la région du Haut-Karabagh peut être conceptualisée comme un État *de facto* caractérisée par une souveraineté imparfaite. Pour des raisons tant sociodémographiques, historiques et militaires, la minorité nationale arménienne d'Azerbaïdjan a réussi à assurer le contrôle d'une région territorialement définie,

² Gerard LIBARIDIAN (ed.), *The Karabakh File: Documents and Facts on the Questions of Karabakh 1918-1988*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, pp. 37-52.

³ Hratch TCHILINGARIAN, «Nagorno-Karabakh: Transition and the Elite», *Central Asian Survey*, vol. 18, n° 4, 1999, pp. 441-45.

⁴ Stuart KAUFMAN, *Modern Hatreds: The Symbolic Politics of Ethnic War*, Ithaca, Cornell University Press, pp. 49-50.

¹ Institut Universitaire Européen, département des sciences politiques et sociales, Badia Fiesolana, Via dei Roccettini, 9, 50014 San Domenico di Fiesole, Italie, Mathieu.Petithomme@eui.eu

imposant son monopole de la violence physique selon les termes de Max Weber. Néanmoins, cette souveraineté relative sur le plan intérieur contraste avec une absence de souveraineté externe, de reconnaissance internationale, dont seul l'Azerbaïdjan peut se prévaloir. Notre contribution prétend donc analyser les contradictions entre la réalité vécue des populations sur le terrain et la position officielle des gouvernements respectifs. Alors que de nombreuses études sous-entendent généralement que les «conflits gelés» consistent en une solidification de l'équilibre des forces et du status quo, le cas du Haut-Karabagh souligne que ceci n'est vrai que si le niveau d'analyse porte sur les gouvernements impliqués dans la situation de conflit. Au contraire, si la focale est placée sur les dynamiques politiques au niveau infra-gouvernemental, il semble paradoxalement qu'une entité politique autonome sans souveraineté, loin d'être immobile, puisse bénéficier du statut quo pour tenter de faire évoluer ses structures de gouvernance. Ainsi, cherchant à contribuer au développement d'une sociologie des relations internationales, notre argumentation tentera de combiner les niveaux d'analyses.⁵

En premier lieu, les origines et les principaux développements politiques du conflit du Haut-Karabagh seront présentés suivant une perspective historique. En second lieu, les positions officielles des gouvernements seront précisées, soulignant par là-même les contradictions du droit international en termes d'accès ou de défense de la souveraineté des États. Troisièmement, en focalisant sur la situation paradoxale des personnes déplacées internes ainsi que sur les perceptions des Arméniens et des Azéris du Karabagh, l'analyse sera enrichie d'une perspective sociologique. Enfin, il s'agira de comprendre l'évolution des structures de gouvernance de l'État de facto du Haut-Karabagh tout en considérant les implications de la relative passivité de la communauté internationale dans la résolution du conflit.

LE CONFLIT DU HAUT-KARABAGH EN PERSPECTIVE HISTORIQUE

Le Haut-Karabagh avant l'éclatement de l'URSS

Le territoire du Haut-Karabagh est connu depuis l'Antiquité et faisait initialement partie du Royaume

d'Arménie. La région a subi les dominations perse, turque, britannique et soviétique bien que les Arméniens aient toujours constitué la majorité de la population.⁶ Pendant la guerre russo-iranienne et en vertu du Traité de Golestan, le territoire est récupéré par la Russie à la Perse en 1813. Suite à la désintégration de l'empire russe en novembre 1917, la révolution et la prise de pouvoir des bolcheviks, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie, les trois nations du sud-Caucase précédemment sous le contrôle de l'empire russe, déclarent leur indépendance et forment la République démocratique fédérative de Transcaucasie (RDFT) qui sera dissoute trois années plus tard. Des combats opposent alors les troupes arméniennes et azerbaïdjanaises au sein des régions disputées du Nakhitchevan près de la frontière iranienne et du Haut-Karabagh en territoire Azéri. Les arméniens du Haut-Karabagh tentent déjà à cet époque de déclarer leur indépendance mais ne parviennent pas à établir de contact avec l'Arménie car l'Azerbaïdjan contrôle alors la zone tampon, le corridor de Lachin qui relie le Haut-Karabagh à l'Arménie. En réponse, les Arméniens provoquent l'isolement du Nakhitchevan du reste de l'Azerbaïdjan en s'emparant des villes de Dastakert, Sisian, Ghapan et Meghri, ce qui permet ainsi à Erevan d'obtenir une frontière avec l'Iran voisin. Une situation territoriale complexe caractérisée par l'existence de deux enclaves se forme dès 1917 et perdurera jusqu'à nos jours: le Haut-Karabagh et le Nakhitchevan qui devient une région Azérie enclavée entre la République islamique d'Iran à l'ouest et l'Arménie à l'est. Ci-dessous, les cartes 1 et 2 permettent de mieux comprendre la situation territoriale de la région.⁷

⁵ Sur cette approche des relations internationales, voir notamment Didier BIGO et R. B. J. WALKER, «International, Political, Sociology», *International Political Sociology*, vol. 1, n° 1, 2007, pp. 1-5; Jan HELMIG et Olivier KESSLER, «Space, Boundaries, and the Problem of Order: A View from Systems Theory», *International Political Sociology*, vol. 1, n° 2, 2007, pp. 240-256; Roland DANNREUTHER et James KENNEDY, «The International Relations of the "Transition": Ernest Gellner's Social Philosophy and Political Sociology», *International Political Sociology*, vol. 4, n°1, 2007, pp. 339-57.

⁶ Nicholas GRIFFIN, *Caucasus: A Journey to the Land between Christianity and Islam*, Chicago, University of Chicago Press, 2004, pp. 185-86.

⁷ Ces cartes sont reprises du *World Factbook* pour la première <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/appendix/appendix-a.html>; et du site de l'université Laval pour la seconde, <http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/asia/haut-karabagh-carte.htm>, consulté le 14 avril 2008.

Carte 1. République de l'Azerbaïdjan



Carte 2. Situation du Haut-Karabagh



Après la défaite de l'Empire Ottoman lors de la première Guerre Mondiale, les troupes britanniques occupent le sud-Caucase en 1919 et imposent provisoirement l'Azéri Khosrov Bey Sultanov comme gouverneur-général du Haut-Karabagh. Pour autant, les bolchéviques et l'Armée Rouge envahissent le Caucase deux mois plus tard, prenant le pouvoir en Arménie en novembre 1920 et créant la République socialiste soviétique (RSS) d'Arménie qui deviendra membre de l'URSS dès 1922. La RDFT est dissoute et les trois républiques caucasiennes deviennent des républiques socialistes soviétiques indépendantes, se regroupant trois ans plus tard au sein de la République socialiste soviétique fédérale de Tran-

scaucasie (RSSFT) au sein de l'URSS. À cette époque, le bureau caucasien du comité central du parti bolchévique, le Kavburo, est alors présidé par Staline, lui-même étant commissaire du peuple pour les nationalités. Le Kavburo décide le rattachement du Haut-Karabagh à la RSS d'Arménie.⁸ Cependant, suite aux protestations du dirigeant du parti communiste d'Azerbaïdjan (PCA), Nariman Narimanov ainsi que de plusieurs manifestations antisoviétiques à Erevan en 1921, les relations se dégradent entre la Russie et l'Arménie. Le Kavburo revient alors sur sa décision initiale et rattache le Karabagh à la RSS d'Azerbaïdjan le 5 juin 1921 avant de la convertir en «oblast autonome du Haut-Karabagh» (OAHK) en 1923 de part la très forte majorité d'Arméniens (94%) peuplant le territoire.⁹

Les raisons historiques de ce revirement de la part de Moscou n'ont jamais été élucidées.¹⁰ Certains auteurs ont défendu la volonté de la Russie de diviser pour mieux régner, alors que d'autres ont supposé que la décision reflétait une certaine méfiance du gouvernement soviétique à l'égard de l'Arménie. Enfin, une troisième interprétation met l'accent sur le contexte régional et la priorité de Moscou de chercher à maintenir de «bonnes relations avec la Turquie d'Atatürk», alliée historique de l'Azerbaïdjan, notamment en raison des liens ethniques et religieux liant les Azéris et les Turcs.¹¹ Cette décision du Kavburo a segmenté les lignes de conflits entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan sur l'intégration légitime du Haut-Karabagh au sein de leur territoire, Erevan ayant constamment contesté la légalité de la décision depuis lors.¹² En raison de l'affrontement est-ouest caractérisant la Guerre Froide ainsi que de l'inclusion du Haut-Karabagh, de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan au sein de la zone d'influence soviétique, le statut de la région demeure ambigu pendant plus de soixante dix ans.¹³ D'une part, la Société des Nations puis l'Organisation des Nations Unies considère le sujet comme secondaire. D'autre part, les nombreux bureaux régionaux et les comités

⁸ Emmanuel KARAGIANNIS, *Energy and Security in the Caucasus*, Londres, Routledge, 2002, pp. 36-40.

⁹ A. N. YAMSKOV, «Ethnic Conflict in the Transcaucasus: The case of Nagorno-Karabakh», *Theory and Society*, vol. 20, n° 5, 1991, pp. 659.

¹⁰ Pour un éclaircissement des stratégies et des difficultés rencontrées par Moscou dans la gestion des nationalismes périphériques, Cf. Richard SAKWA, *Gorbachev and his reforms 1985-1990*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 231-57.

¹¹ Kenneth WEISBRODE, *Central Eurasia. Prize or Quicksand? Contending Views of Instability in Karabakh, Ferghana and Afghanistan*, Oxford, Oxford University Press, 2001, pp. 27. Voir de même, Bulent GOKAY, *The Politics of Caspian Oil*, New York, Palgrave Macmillan, 2003, pp. 189-90.

¹² Christopher WALKER, *Armenia and Karabakh: The Struggle for Unity*, Londres, Aldershot, 1991, pp. 118-19.

¹³ Thomas DE WAAL, *Black Garden: Armenia and Azerbaijan through Peace and War*, New York, New York University Press, 2003, pp. 14.

du parti communiste établis au sein des républiques soviétiques, dans le Caucase comme en Europe de l'Est, sont activement utilisés et mobilisés afin de perpétuer la toute-puissance du parti et de contrôler d'en haut, sans dissidence possible, la politique interne des nombreux États satellites de l'URSS.

La situation du territoire évolue de nouveau suite aux processus d'ouvertures connus comme la *Glasnost* puis la *Perestroïka*, qui furent mis en place par Mikhaïl Gorbatchev à partir de mars 1985 afin de tenter de réformer le fonctionnement de l'URSS.¹⁴ Profitant de cette fenêtre d'opportunité, la région autonome du Haut-Karabagh se déclare alors en sécession le 12 juin 1988, usant du droit reconnu en théorie par la Constitution de l'URSS bien que son usage soit condamné en pratique. La minorité arménienne du Haut-Karabagh revendique de plus importants droits culturels, tel que la possibilité pour les écoles de posséder des livres en Arménien ou de créer une télévision émettant dans leur langue. De même, ils dénoncent la politique du secrétaire général du parti communiste d'Azerbaïdjan, Heïdar Aliev qu'ils accusent de vouloir «azériser» la région en favorisant massivement l'installation d'Azéris au Haut-Karabagh.¹⁵ En effet, en 1988, les Arméniens de la région autonome, bien que largement majoritaires, ne représentent plus que 75% de la population totale.¹⁶ S'appuyant sur l'article 78 de la Constitution de l'Union Soviétique, Gorbatchev s'oppose à une redéfinition des frontières, craignant l'établissement d'un précédent dangereux.¹⁷ Redoutant l'amputation d'une partie de leur territoire officiel, les Azéris s'alignent sur la position de Moscou, alors que les Arméniens contestent la décision de 1921 émise par le Kavburo et mettent en avant le principe d'autodétermination reconnu par la Constitution soviétique afin de rectifier ce qu'ils considèrent comme une erreur historique.¹⁸ En réponse, l'Azerbaïdjan revendique le rattachement du Haut-Karabagh à son territoire dès le 15 juin 1988. Les tensions interethniques préexistantes, le vide politique engendré par la remise en cause du pouvoir de Moscou et les revendic-

cations nationales naissantes, sont autant de facteurs qui contribuent à instaurer un cycle de violences. Tant les minorités Azéries d'Arménie et du Haut-Karabagh que les Arméniens d'Azerbaïdjan sont menacés. Des pogroms anti-Arméniens font de nombreuses victimes à Sumqayit puis en 1990 à Bakou alors que des conflits à Khodjaly entraînent le massacre de nombreux Azéris en 1991. Le démembrement de l'URSS provoque l'indépendance de fait des républiques soviétiques d'Azerbaïdjan et d'Arménie. L'Azerbaïdjan annule alors définitivement le statut d'autonomie du Haut-Karabagh, impose un blocus économique à la région enclavée et mobilise finalement ses troupes militaires pour réaffirmer sa souveraineté perdue et l'intégrité de son territoire.

L'essor des affrontements interethniques et la radicalisation des revendications nationales

Les affrontements interethniques majeurs commencent réellement suite au vote du parlement de la province autonome d'Azerbaïdjan en faveur de l'union avec l'Arménie le 20 février 1988. La demande d'union avec l'Arménie a été formulée de manière pacifique au cours des années 1980, et ce n'est qu'au moment de la désintégration de l'Union Soviétique que s'opère une radicalisation du nationalisme et des tensions interethniques. Au Karabagh, le 22 février 1988, une confrontation directe entre Azéris et Arméniens dégénère entraînant la mort de deux Azéris et faisant plus d'une cinquantaine de blessés Arméniens. Le clash d'Askeran est le prélude au pogrom de Sumqayit, au nord de Bakou, lieu de résidence d'environ 2000 réfugiés Azéris d'Arménie, qui s'en prennent alors à la minorité Arménienne de la ville et tuent 32 personnes selon les statistiques officielles soviétiques. Durant trois jours, avant l'arrivée de l'armée soviétique, les Arméniens sont battus, violés et tués dans les rues de la ville.¹⁹ Suite à ce pogrom, la quasi-totalité de la population arménienne quitte la localité et Gorbatchev décide finalement d'envoyer un contingent militaire supplémentaire en Arménie en septembre 1988. Une lente escalade de la violence se poursuit jusqu'en octobre 1989, entraînant plus d'une centaine de morts de part et d'autre. La question du Karabagh est indirectement évacuée de l'agenda politique suite au tremblement de terre qui dévaste les villes de Gyumri et de Spitak en Arménie et engendre 25000 morts. Moscou profite du chaos résultant du séisme pour emprisonner les onze membres du Comité du Haut-Kara-

¹⁴ Sur ce point, Cf. Dev MURARKA, *The Limits of power*, Londres, Hutchinson, 1998; Susanne STERNTHAL, *Gorbachev's Reforms. De-Stalinization through Demilitarization*, Westport, Praeger, 1997.

¹⁵ Archie BROWN, *The Gorbachev Factor*, Oxford, Oxford University Press, 1996, pp. 262.

¹⁶ Steven, E. LOBELL et Steven, P. MAUCERI, *Ethnic Conflict and International Politics: Explaining Diffusion and Escalation*, New York, Palgrave Macmillan, 2004, pp. 58.

¹⁷ Yuri ROST, *The Armenian Tragedy: An Eye-Witness Account of Human Conflict and Natural Disaster in Armenia and Azerbaijan*, New York, St. Martin's Press, 1990, pp. 17.

¹⁸ Stuart KAUFMAN, *Modern Hatreds: The Symbolic Politics of Ethnic War*, New York, Cornell University Press, 2001, pp. 63.

¹⁹ Samvel SHAHMURATIAN, *The Sumgait Tragedy: Pogroms Against Armenians in Soviet Azerbaijan*, New York, Zoryan Institute, 1990, pp. 3-5.

bagh Autonome (CHKA) nouvellement formé dont le futur président Arménien Levon Ter-Petrossian, ce qui polarise d'autant plus les relations entre l'Arménie et le Kremlin.²⁰

En Arménie, de nombreuses grèves ouvrières sont organisées dès le 26 février 1988 et plus d'un million de personnes défilent à Erevan afin de soutenir l'unification avec le Haut-Karabagh. La déclaration de sécession procède d'une conjonction de facteurs tels que le contexte de désintégration de l'URSS, le conflit territorial irrésolu depuis 1920 entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie et un sentiment de discrimination, un «ressentiment éprouvé par les membres de la communauté Arménienne du Haut-Karabagh envers les limitations imposées par les autorités soviétiques et azerbaïdjanaises concernant la liberté culturelle et religieuse».²¹ Suite à la déclaration d'union du Karabagh avec l'Arménie, après avoir voté en faveur de son maintien au sein de l'URSS, la RSS d'Azerbaïdjan déclare néanmoins son indépendance le 30 août 1991, prenant acte de la désintégration de l'URSS. La suppression de l'autonomie de l'enclave entraîne en réponse une radicalisation du CHKA et des autorités de Stepanakert qui ne parlent plus d'unification avec l'Arménie mais plutôt d'indépendance possible du territoire. Le 10 décembre 1991, malgré le boycottage du vote par la minorité Azérie du Haut-Karabagh, la majorité Arménienne entérine donc par référendum sa séparation de l'Azerbaïdjan et proclame l'indépendance de la République du Haut-Karabagh.²² Alors que la dimension religieuse joue un rôle mineur, le conflit politique territorial se traduit par une augmentation croissante des tensions interethniques sur les populations des deux pays, forçant la majorité des Arméniens d'Azerbaïdjan à se réfugier en Arménie et la majorité des Azéris d'Arménie à fuir vers l'Azerbaïdjan.²³ La situation du Haut-Karabagh se dégrade tellement qu'en janvier 1989, Moscou prend temporairement le contrôle militaire de la région. En août 1989, la RSS d'Azerbaïdjan engage un blocus ferroviaire et aérien à l'encontre de l'Arménie, ce

²⁰ Levon CHORBAJIAN, *The Making of Nagorno-Karabakh: From Secession to Republic*, New York, Palgrave Macmillan, 2001, pp. 213.

²¹ Jorri C. Duursma, *Fragmentation and the International Relations of Micro-States: Self Determination and Statehood*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, pp. 93.

²² Selon la Commission Électorale Centrale du Haut-Karabagh (CECHK), 132 328 votants étaient enregistrés pour participer au référendum, dont 26 400 Azéris, ce qui correspondrait à 19,95% des votants potentiels. Selon les données contestées et impossibles à vérifier de la CECHK, 108 736 personnes ont participé au vote référendaire, 108 615 l'ont approuvé, 24 ont voté contre, 97 bulletins furent invalidés alors que tout les Azéris ont boycotté le référendum. Cf. «Data on the Self-Determination Referendum of the Nagorno-Karabakh Republic», *Central Electoral Commission*, The Republic of Nagorno-Karabakh, <http://www.elections.nkr.am/>, consulté le 31 mars 2008.

²³ Michael P. CROISSANT, *The Armenia-Azerbaijan Conflict: Causes and Implications*, Londres, Praeger, 1998, pp. 23.

qui a pour principale conséquence d'entraîner l'asphyxie de son économie dépendante à 85% du chemin de fer, isolant également la région Azérie du Nakhitchevan du reste du pays. En janvier 1990, un autre pogrom contre des Arméniens éclate à Bakou, forçant Moscou à décréter l'état d'urgence, à établir un couvre-feu et à soutenir l'intervention des troupes soviétiques dans la ville. Le contexte est aussi celui de l'effondrement du PCA qui contraste avec la montée en force du Front Populaire d'Azerbaïdjan (FPA).

En fait, lors des événements du «janvier noir», Moscou interviendra avant tout pour réprimer les militants du FPA, plus que pour protéger la population arménienne, soulignant une certaine tension entre Bakou et Moscou. Au printemps 1991, Gorbatchev fait organiser un référendum à l'échelle nationale sur son projet de transformation de l'Union Soviétique. L'avènement de Levon Ter-Petrossian en Arménie et de Ayaz Mutalibov en Azerbaïdjan atteste un renouvellement des élites qui coïncide avec une profonde crise du projet de l'URSS. Alors que l'Azerbaïdjan confirme son attachement à l'Union Soviétique, l'Arménie boycotte le référendum, organise sa propre consultation populaire et se déclare indépendante le 21 septembre 1991. Frustrée de voir Erevan échapper à son contrôle, Gorbatchev et Mutalibov s'allie afin de lancer l'«opération Anneau», une mission militaire conjointe afin d'intimider les nationalistes Arméniens du Karabagh, entraînant le déplacement forcé de milliers d'entre eux de la région du Shahumian.²⁴ L'opération se révèle contre-productive et ne fait que renforcer le radicalisme des Arméniens du Karabagh soutenus de manière croissante par leurs voisins venant d'Erevan.²⁵ Markar Melkonian qui deviendra l'un des commandants les plus célèbres de la guerre, plaide alors pour un Karabagh «libéré», défendant que «la perte de l'Artsakh pourrait être la perte de l'Arménie».²⁶

La crise d'autorité de Moscou engendre une course à l'armement de part et d'autre. Pour des raisons historiques, Bakou est initialement avantagée dans le sens où la doctrine stratégique soviétique de défense du Caucase s'appuyait sur l'Azerbaïdjan, où les caches d'armes furent concentrées, afin de se défendre contre une attaque potentielle par l'ouest de la Turquie membre de l'OTAN.²⁷ Contrastant avec les tensions précédentes

²⁴ *Ibid.*, pp. 37.

²⁵ Thomas DE WAAL, *op. Cit.*, 2003, pp. 38.

²⁶ Markar MELKONIAN, *My Brother's Road. An American Fateful Journey to Armenia*, New York, I.B. Tauris, 2005, pp. 213.

²⁷ Ainsi, au sein de la RSS d'Arménie, seules trois divisions militaires avaient été établies et aucun terrain d'aviation militaire alors que la RSS d'Azerbaïdjan ne comptait cinq divisions militaires et cinq terrains d'aviations. De plus, l'Arménie ne comptait que 500 jeeps militaires contre plus de 10 000 en Azerbaïdjan. En outre,

entre le PCA et le FPA, Moscou tend donc à soutenir indirectement Bakou dans les premières phases du conflit. Bien que la Guerre Froide soit alors formellement terminée, elle montre encore ses effets lorsque le Congrès américain, suite à la pression de la diaspora arménienne, vote un projet intitulé «section 907 du *Freedom Support Act*» qui condamne le blocus économique de l'Arménie et interdit toute aide militaire des États-Unis en faveur de l'Azerbaïdjan.²⁸ Le 21 novembre 1991, le parlement Azerbaïdjanais annule le statut d'autonomie du Karabagh, ceci entraînera la réponse des membres du parlement de facto du Haut-Karabagh qui organisèrent le référendum d'autodétermination. Lorsque Gorbatchev démissionne de son poste le 26 décembre 1991 et que l'Union Soviétique s'éteint le 31 décembre 1991, le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan devient définitivement bilatéral. Le gouvernement autonome du Haut-Karabagh (GAHK) proclame alors l'indépendance du territoire le 6 janvier 1992, qui n'a été reconnue par aucun État jusqu'alors, pas même l'Arménie, entraînant une escalade du conflit jusqu'à la guerre ouverte.

La guerre du Haut-Karabagh et la victoire progressive des troupes militaires arméniennes

Alors que l'U.R.S.S avait soutenu l'Azerbaïdjan à la fin de l'année 1991, la Russie, et plus particulièrement les États ex-soviétiques se regroupant au sein de la Communauté des États indépendants (CEI) vont paradoxalement appuyer l'Arménie en février 1992. En effet, le retrait des troupes soviétiques de l'intérieur en décembre 1991 va être substitué à partir de février 1992 par l'avancée des forces de la CEI qui établiront leur quartier général à Stepanakert, capitale *de facto* du Haut-Karabagh et joueront un rôle plus actif dans le maintien de la paix. Cette paradoxale défense de l'autonomie du Haut-Karabagh par les troupes de la CEI s'explique par le choix de l'Azerbaïdjan de rester à l'écart de la CEI et au contraire, par la volonté de l'Arménie d'intégrer l'organisation afin de bénéficier de sa «clause de sécurité collective» contre les attaques éventuelles de la Turquie

au début des années 1990, l'Azerbaïdjan s'est procuré un nombre important d'armements provenant pour la plupart des pays de l'ancien bloc de l'Est. De plus, le pays a acheté à Moscou en novembre 1993 plus de 286 tanks, 842 véhicules armés et 386 pièces d'artillerie, profitant de même d'une aide militaire substantielle provenant de la Turquie, de l'Iran et de plusieurs États arabes. Cf. Hendrick SMITH, *The New Russians*, New York, Harper Perennial, 1991, pp. 344-45.

²⁸ Bien que l'aide militaire à l'Azerbaïdjan soit formellement interdite, l'aide humanitaire ne l'est pas mais doit être fournie indirectement via des organisations non gouvernementales (ONG). De fait, plusieurs ONG américaines sont très actives en Azerbaïdjan, notamment dans le cadre de l'aide aux réfugiés Azéris déplacés du Karabagh. Pour des raisons géostratégiques, notamment l'intérêt pour les États-Unis de bénéficier de l'exploitation des ressources pétrolières du nouvel oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan, le président George W. Bush a fait annuler la section 907 le 25 janvier 2002, maintenant toutefois une égalité dans l'aide militaire à destinations des deux parties.

par l'ouest et de l'Azerbaïdjan par l'est.²⁹ En Arménie, la défense du Haut-Karabagh se convertit alors en thématique principale de l'agenda politique, permettant de forger un consensus nationaliste et de répondre indirectement à la crise de la nation engendrée par la relative absence de projet postsoviétique. Les discours de la classe politique et des médias à Erevan tendent à établir un parallèle entre les groupements historiques Arméniens de guérilla ayant lutté contre l'Empire Ottoman à la fin du XIX^e siècle et l'organisation de la résistance contre l'Azerbaïdjan.

En plus de la mobilisation des hommes de 18 à 45 ans, de nombreux Arméniens se portent volontaires et forment des *tchokats*, des détachements d'une quarantaine d'hommes sous la direction d'un lieutenant-colonel. L'Arménie mobilisera ainsi 20000 hommes auxquels s'ajouteront 8000 volontaires et 12000 troupes du Haut-Karabagh. Quant à l'armée nationale azerbaïdjanaise, elle comprendra 30000 soldats auxquels s'ajouteront 10000 paramilitaires et environ 2000 volontaires du FPA, soit un total de 42000 hommes. Plus que le nombre de troupes mobilisées, c'est au niveau de l'armement militaire que la disproportion est la plus grande, l'Arménie et le Haut-Karabagh ne possédant alors que 190 pièces d'artillerie et 170 tanks alors que l'Azerbaïdjan en compte respectivement 330 et 280.³⁰ Néanmoins, alors que plus de 60% des Arméniens du Karabagh ont servi dans l'Armée Rouge, les Azéris faisaient généralement l'objet de discrimination, ce qui relégua souvent leur participation aux travaux subalternes plutôt qu'aux unités de combats, contribuant à favoriser un certain manque d'expérience militaire. Les affrontements sporadiques se convertissent peu à peu en guerre ouverte avant de prendre une ampleur généralisée durant l'hiver 1992 à partir duquel l'Azerbaïdjan et l'Arménie appellent leur population respective à la mobilisation générale. La guerre médiatisera une implication forte de l'armée arménienne au côté de la guérilla du Haut-Karabagh, un soutien militaire qui sera décisif dans la victoire de la région autonome. D'autre part, bien que plus fortement armées, les forces Azéries seront moins bien dirigées et devront faire appel à des moudjahidines afghans, à des volontaires tchéchènes tel le chef de guerre Chamil Bassaïev et à des mercenaires provenant d'autres anciennes républiques soviétiques afin d'organiser la résistance à

²⁹ Emmanuel KARAGIANNIS, *Energy and Security in the Caucasus*, Routledge, Londres, 2002, pp. 40.

³⁰ De même, le nombre total d'hommes que l'Arménie peu potentiellement mobiliser pour le service militaire s'élève à 550 000 alors qu'en Azerbaïdjan, pour la période 1993-1994, le chiffre atteignait 1,3 million. Cf. Levon CHORBAJIAN, Patrick DONABEDIAN et Claude MUTAFIAN, *The Caucasian Knot: The History and Geopolitics of Nagorno-Karabakh*, Londres, Zed Books, 1994, pp. 13-18.

l'ennemi.³¹ Bon nombre de ces hommes répondirent à la propagande lancée par le gouvernement azéri mettant en exergue la dimension religieuse du conflit entre l'Azerbaïdjan musulman et l'Arménie et le Haut-Karabagh chrétiens. Néanmoins, l'appui des djihadistes ne fut qu'éphémère et ceux-ci se retirèrent peu à peu, au fur et à mesure qu'ils réalisèrent la prévalence des dimensions nationalistes et territoriales du conflit au dépend de ce qu'ils pensaient être une lutte pour la défense de l'*oumma*, la communauté mondiale des musulmans.

Le 26 février 1992, les Arméniens prennent la ville stratégique de Khodjaly à quelques kilomètres au nord de Stepanakert et seront accusés de s'en prendre intentionnellement aux civils Azéris, entraînant la mort de plus de 500 personnes. En Azerbaïdjan, la prise de Khodjaly entraîne la démission de Mutalibov le 6 mars et l'organisation de bombardements de représailles sur Stepanakert à partir de Shusha, le dernier bastion Azéri de la région. Les 8 et 9 mai, les troupes arméniennes lancent une grande offensive sur Shusha et grâce à leur supériorité numérique, réussissent à prendre la ville.³² Profitant de la déconfiture des troupes Azéries et des troubles internes en Azerbaïdjan suite à l'opposition croissante du parlement envers le nouveau président, les troupes arméniennes s'emparent de la ville de Lachin le 18 mai 1992, ce qui leur permet de rétablir la seule connexion terrestre possible entre l'Arménie et le Haut-Karabagh, connue sous le nom de «Corridor de Lachin». Cette prise permet de même à des convois Arméniens de se diriger vers le Haut-Karabagh.³³ Les pertes militaires successives de Khodjaly, de Shusha et de Lachin portent un coup fatal au régime de Mutalibov. À Bakou, les militants du FPA s'opposent aux forces gouvernementales, occupent le Parlement et élisent Aboulfaz Eltchibeï à la présidence de la République. Suite à ce changement de régime, les troupes azerbaïdjanaises reprendront la région peu défendue de Shahumian au nord du Karabagh le 12 juin. L'intensité des combats diminuent quelque peu à l'été 1992, notamment en raison de la mise en place du Groupe de Minsk à Helsinki par la CSCE, actuelle OSCE, chargée d'établir une médiation afin de parvenir à un accord de paix. De même, durant l'hiver 1992, les parties s'abstiennent de lancer des offensives afin de conserver leurs ressources tels le gaz et l'électricité pour un usage domestique. Alors

que l'Arménie et le Haut-Karabagh souffrent du blocus économique, l'Azerbaïdjan ne parvient pas encore à tirer pleinement profit de ses richesses pétrolières. En janvier 1993, les troupes Arméniennes s'emparent de plusieurs villes au nord du Karabagh et au printemps, elles s'approprient des régions à l'extérieur de l'enclave dont la zone de Kelbadjar le 3 avril, soulevant des menaces d'intervention, notamment de la Turquie et de l'Iran, alliés régionaux de l'Azerbaïdjan.

Cette offensive en dehors de l'enclave du Haut-Karabagh entraîne une réaction du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) qui adopte le 30 avril la résolution 822, co-soutenue par la Turquie et le Pakistan afin de réaffirmer l'intégrité territoriale des États de la région et de demander le retrait des troupes arméniennes de Kelbadjar. En Azerbaïdjan, le moral de l'armée est au plus bas de telle sorte que le ministre de la Défense, Rahim Gaziev, sollicite l'aide des Russes, ce qui le contraint à démissionner parce que sa position contredit en tout point celle d'Eltchibeï et de son ministre de l'intérieur Isgandar Hamidov qui préfèrent le soutien militaire de la Turquie, voire même d'Israël. Suret Huseynov, un riche Azéri qui avait créé sa propre brigade militaire, la 709^e de l'armée azerbaïdjanaise entreprend alors une «marche sur Bakou» afin de renverser le président Eltchibeï qu'il considère incompetent. Le président doit alors démissionner le 18 juin 1993 avant que le pouvoir ne soit assumé par le parlementaire Heïdar Aliev et qu'Huseynov soit nommé premier ministre au début du mois de juillet. Les forces arméniennes exploitent alors la crise politique en Azerbaïdjan pour reprendre le contrôle de la ville de Martaket à l'intérieur de l'enclave du Haut-Karabagh, puis de la région d'Agdam à l'est de Stepanakert en territoire Azéri, et enfin, les régions de Fizuli, Cebayil et de Zangilan au sud de l'enclave. Le désarroi des forces azerbaïdjanaises atteint alors son plus haut niveau, les Arméniens ayant pris possession de nombreux armements laissés par les troupes de Bakou dans leur retraite.

La déroute est telle qu'Aliev doit procéder au recrutement d'environ 1000 à 1500 moudjahidins afghans et arabes supplémentaires afin d'organiser des opérations de guérillas au Haut-Karabagh. En octobre 1993, Aliev est formellement élu président et le CSNU adopte alors les résolutions 874 et 884 qui reconnaissent implicitement le Haut-Karabagh en tant que partie au conflit. L'Azerbaïdjan tente alors de reprendre les régions perdues, mais échoue à plusieurs reprises, notamment en raison de la très grande démoralisation qui touche

³¹ John C. COOLEY, *Unholy Wars: Afghanistan, America and International Terrorism*, Londres, Pluto Press, 2002.

³² Gary BERTSCH, *Crossroads and Conflict: Security and Foreign Policy in the Caucasus and Central Asia*, London, Routledge, 1999, pp. 167.

³³ Robert DEBNER, *Bloodshed in the Caucasus: Escalation of the Armed Conflict in Nagorno-Karabakh*, New York, Helsinki Watch, 1992, pp. 19-21.

ses troupes.³⁴ En mai 1994, grâce à la médiation de la Russie, un cessez-le-feu est signé entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et les négociations politiques en vue d'une résolution de conflit sont organisées dans le cadre du Groupe de Minsk coprésidé par la France, la Russie et les États-Unis. Au moment du cessez-le-feu, les autorités de Stepanakert contrôlent non seulement l'enclave montagneuse mais aussi 9% du territoire azerbaïdjanais (14% avec l'enclave).³⁵ Il est estimé que le conflit armé entre février 1988 et mai 1994 engendra la mort de 6000 Arméniens et de 11000 Azéris, même si aucun décompte exact n'a été déterminé par les belligérants ou une organisation internationale. Des violations récurrentes du cessez-le-feu sur la «ligne de contact» entre l'Azerbaïdjan et le Haut-Karabagh provoque chaque année la mort de nombreux soldats de part et d'autre, de telle sorte qu'en ajoutant les civils victimes de mines et de massacres ethniques durant les six années de guerre et les quatorze années de «ni guerre ni paix», les pertes atteignent certainement entre 25 à 30000 vies humaines. De plus, la multiethnicité de l'Arménie, du Haut-Karabagh et de l'Azerbaïdjan ont largement été remises en cause. En 2001, il était estimé que l'Arménie était constituée de 97,8% d'Arméniens, l'Azerbaïdjan de 90,6% d'Azéris en 2004 et le Haut-Karabagh de 95% d'Arméniens en 2005.³⁶ Pendant et suite à la guerre, les troupes militaires du Haut-Karabagh et l'armée arménienne ont non seulement réussi à défendre la région autonome, mais ont aussi étendu leur contrôle militaire sur onze provinces azerbaïdjanaises bordant le Haut-Karabagh, suscitant à plusieurs reprises la réprobation du CSNU.³⁷

LE STATUT DU HAUT-KARABAGH, UN CONFLIT DE LÉGITIMITÉ ENTRE L'ARMÉNIE ET L'AZERBAÏDJAN

À la lumière de ces développements, il est possible de défendre que la situation de souveraineté imparfaite dans laquelle se trouve aujourd'hui le Haut-Karabagh est le fruit de dynamiques historiques ayant engendré une incompatibilité croissante entre le réémergence des

³⁴ Georgiy, I. MIRSKY, *On Ruins of Empire: Ethnicity and Nationalism in the former Soviet Union*, Westport, Greenwood Press, 1997, pp. 63.

³⁵ Gary BERTSCH, *op. Cit.*, pp. 171.

³⁶ Pour les estimations démographiques, voir successivement: pour l'Arménie, National Statistical Service of the Republic of Armenia, «Results of the 2001 Census of the Republic of Armenia», <http://docs.armstat.am/census/pdfs/51.pdf>; pour l'Azerbaïdjan, «Statistical Yearbook of Azerbaijan 2004», <http://www.azstat.org/publications/yearbook/SYA2004/Pdf/02en.pdf>, consulté le 23 mars 2008; pour le Haut-Karabagh, «Country Overview», Office of the Nagorno-Karabakh Republic in the USA, <http://www.nkrusa.org/countryprofile/overview.html>, consulté le 6 avril 2008.

³⁷ David RIEFF, «Without Rules or Pity», *Foreign Affairs*, vol. 56, n° 2, 1997, pp. 65.

identités nationales d'une part, et la redéfinition conjointe des frontières étatiques suite à la désintégration de l'URSS d'autre part. En fait, c'est le contrôle indirect de Moscou au travers des partis communistes des RSS qui a «gelé» pendant longtemps les revendications nationalistes à la périphérie de l'union. La disparition de celle-ci a donc ôté la structure d'opportunité défavorable à la «conflictualisation» des revendications nationales.³⁸ Néanmoins, s'il s'agit de comprendre la difficulté de résoudre le conflit au-delà de l'explication nécessaire de la genèse et de la dynamique ayant contribué à créer la condition d'État de facto, il devient alors primordial de conceptualiser les contradictions inhérentes du droit international qui sont à l'origine du conflit de légitimité entre Bakou et Erevan. En effet, comme pour de nombreux autres conflits tel celui opposant les Serbes et les Albanais du Kosovo, l'opposition entre les Arméniens et les Azéris du Haut-Karabagh doit beaucoup à la contradiction résultant de deux principes fondamentaux du droit: la défense de l'intégrité territoriale des États et des frontières internationalement reconnues d'une part, et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes d'autre part.

La position officielle de l'Arménie et du Haut-Karabagh

En Arménie comme au Haut-Karabagh, la définition du statut international du territoire est considérée comme l'élément principal d'une résolution potentielle du conflit. L'unification avec l'Arménie ou l'indépendance totale sont largement reconnues comme deux options tout autant désirables. La revendication principale du mouvement du Karabagh en 1988 suivait alors le slogan «Miatsum», signifiant «unification» en Arménien. Cependant, avec la désintégration de l'U.R.S.S, la demande d'unification a progressivement évolué vers une revendication d'indépendance. Comme le souligne un membre de la représentation du Haut-Karabagh aux États-Unis, «la demande d'unification avec l'Arménie était cohérente avec l'appartenance à l'Union Soviétique. La désintégration de l'U.R.S.S a rendu possible l'autodétermination des anciennes RSS de même que l'indépendance du Haut-Karabagh, suivant la volonté de la majorité et le respect des frontières de l'OAHK».³⁹ Les défenseurs de l'unification soulignent que la très grande

³⁸ Sur ce point, voir notamment, Jack SNYDER, «Introduction: Reconstructing politics amidst the wreckage of empire», in Barnett, R. RUBIN et Jack SNYDER, *Post-soviet Political Order. Conflict and state building*, Londres, Routledge, 1998, pp. 1-14; Barnett R. RUBIN, «Russian hegemony and state breakdown in the periphery: causes and consequences of the civil war in Tajikistan», *Ibid.*, pp. 128-62.

³⁹ Entretien par internet avec un membre du bureau de la représentation officielle de la République du Haut-Karabagh aux États-Unis, 10 avril 2008.

majorité de la population du Haut-Karabagh «appartient à la nation Arménienne» et que l'intégration sociale, les relations personnelles et la dépendance économique liant les deux entités est très forte. Pour autant, la position officielle du gouvernement Arménien revient à soutenir le statut final qui sera décidé par la population du Haut-Karabagh elle-même. Quant à elles, les autorités de Stepanakert ne parlent plus aujourd'hui d'unification avec l'Arménie, mais tentent d'obtenir une reconnaissance *de jure* de son statut d'État *de facto*.

L'Arménie et le Haut-Karabagh d'une part, tout autant que l'Azerbaïdjan d'autre part, s'appuient juridiquement sur la déclaration finale de la Conférence d'Helsinki du 1 août 1975 sur la Sécurité et la Coopération en Europe.⁴⁰ La contradiction des principaux éléments juridiques relatifs au droit international est utilisée ci-dessous pour illustrer l'utilisation politique de ces principes par les deux parties, et l'existence d'un conflit de légitimité juridiquement insolvable, si ce n'est au travers de la volonté de la communauté internationale de faire prévaloir dans la *pratique politique*, l'un des principes par rapport aux autres. Ainsi, les autorités du Haut-Karabagh se fondent sur le principe VI de la déclaration d'Helsinki relatif à la non-intervention au sein des affaires intérieures d'un autre État, défendant qu'en tant qu'entité autonome dont la majorité des résidents aspirent à l'indépendance, l'Azerbaïdjan n'a pas à intervenir au sein de la politique du GAHK. Ce principe est évidemment utilisé de manière inverse par Bakou pour délégitimer ce qu'il considère comme une intervention de l'Arménie sur son territoire. Un argument supplémentaire formulé par l'Azerbaïdjan est alors de défendre que n'étant pas un État formellement reconnu, le Haut-Karabagh ne peut pas prétendre que les décisions de Bakou aient le caractère d'une «intervention», au contraire, c'est le soutien d'Erevan aux «volontés sécessionnistes» du GAHK qui constitue une violation du principe de non-intervention. Néanmoins, le Haut-Karabagh se fonde aussi sur les principes VII et VIII relatifs au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi qu'à l'égalité en droit et le principe d'autodétermination des peuples. Dans ce sens, pour Stepanakert, la RSS d'Azerbaïdjan ainsi que la république azerbaïdjanaise postsoviétique massacrèrent plusieurs milliers d'Arméniens en raison de leur seule condition minoritaire durant la guerre. Bakou n'aurait donc pas permis «aux minorités vivant sur son territoire» d'accéder à «l'égalité devant la loi et le respect des droits de la personne».

⁴⁰ Acte Final de la Conférence d'Helsinki sur la Sécurité et la Coopération en Europe, 1 août 1975, Helsinki.

Cette position est bien résumée par un Arménien résidant en Europe qui considère que «tant sous l'Union Soviétique que depuis sa désintégration, l'Azerbaïdjan est un pays autoritaire qui ne respecte pas les libertés fondamentales comme celles relatives aux droits de l'homme et à la libre expression de ses propres citoyens. Le pays est aussi traversé par des courants extrémistes religieux influents. Il est improbable que la minorité arménienne d'Azerbaïdjan puisse un jour jouir de droits culturels, religieux et encore moins, politiques. Dans ces conditions, la majorité des Arméniens du Karabagh préfèrent vivre libres dans un État non reconnu plutôt qu'opprimés au sein d'un régime qui les rejettent».⁴¹ Bien que vivant loin de la zone de conflit, les propos de cet Arménien reflètent bien le sentiment d'injustice vécu par la communauté qui tend ainsi à légitimer la sécession des Arméniens du Karabagh.

Ainsi, se fondant sur les principes d'Helsinki, l'argumentation de Stepanakert consiste à souligner que les Arméniens du Karabagh n'ont jamais eu «l'opportunité de jouir de leur droits humains fondamentaux» en Azerbaïdjan, et que dans ce cas, ils sont libres de choisir eux-mêmes leur destin, car selon le huitième principe, «tous les peuples ont le droit, en complète liberté, de déterminer, quand et comment ils désirent, leur statut interne et externe, sans aucune interférence extérieure, ainsi qu'à poursuivre comme ils entendent leur développement politique, économique, social et culturel».⁴²

Le gouvernement azerbaïdjanais et la défense de l'intégrité territoriale du pays

Le gouvernement azerbaïdjanais a une position diamétralement opposée de celle de l'Arménie et des autorités de Stepanakert tant sur l'histoire de la région au sein de l'U.R.S.S que sur les causes du conflit postsoviétique. Comme l'Arménie, l'Azerbaïdjan s'appuie sur l'acte final de la conférence d'Helsinki notamment sur les principes : I relatif à la souveraineté, II sur l'usage de la force, III sur l'inviolabilité des frontières et IV sur l'intégrité territoriale des États. En effet, selon le principe I de la déclaration d'Helsinki, «les États doivent respecter les droits liés à la souveraineté» et de cette manière «les frontières peuvent être changées en accord avec le droit international selon des moyens pacifiques et par entente mutuelle».⁴³ L'Azerbaïdjan soutient

⁴¹ Entretien semi-directif réalisé avec un étudiant arménien résidant en Italie, Florence, le 31 mars 2008.

⁴² Acte Final de la Conférence d'Helsinki sur la Sécurité et la Coopération en Europe, 1 août 1975, Helsinki., *Op. Cit.*, pp. 33.

⁴³ *Ibid.*, pp. 4.

donc que l'Arménie ait tenté de redéfinir ses frontières au travers de la guerre et des moyens militaires plutôt que par l'intermédiaire de la négociation. De même, les deux parties défendent que leur opposant ait bafoué le second principe, à savoir «la nécessité de ne pas utiliser la menace ou l'usage de la force» au sein des relations internationales. L'Arménie souligne que l'Azerbaïdjan, en entrant en guerre contre le Haut-Karabagh a enfreint «l'indépendance politique de l'État» de facto, alors que l'Azerbaïdjan considère que c'est l'Arménie qui n'a pas respecté ce principe en «utilisant la force contre l'intégrité territoriale» de l'Azerbaïdjan. De plus, l'Azerbaïdjan défend que l'Arménie n'ait pas respecté le principe III qui stipule que «les frontières d'un autre État sont inviolables» et que par conséquent, «aucun État ne doit agir pour diviser ou usurper une partie ou tout le territoire d'un autre État». ⁴⁴ L'Arménie aurait de même violé le principe IV qui souligne que «les États signataires [de la convention] doivent respecter l'intégrité territoriale des autres États». ⁴⁵

Alors que l'Arménie et le Haut-Karabagh parlent de droit à l'autodétermination des Arméniens du Karabagh et se focalisent donc sur les *modalités d'organisation* de ce droit en prenant acte de la *légitimité du principe* en lui-même (délimitation des frontières, inclusion ou non des territoires occupés de la minorité Azérie lors d'un éventuel référendum...), au contraire, l'Azerbaïdjan prend acte de son droit légitime à faire respecter son intégrité territoriale et cherche donc à négocier sur les modalités de son exercice. En d'autres termes, alors qu'Erevan et Stepanakert cherchent à obtenir l'indépendance ou l'unification et qu'un compromis ultime reviendrait pour eux à envisager la mise en place d'une confédération incluant deux États autonomes, le Haut-Karabagh et l'Azerbaïdjan, pour Bakou, le compromis maximal serait de définir un statut particulier «de région avec le maximum d'autonomie possible» pour le Karabagh. ⁴⁶ La position intraitable de l'Azerbaïdjan quant à la défense de sa souveraineté et de son intégrité territoriale peut être exemplifiée par la création en 1995 de sept districts électoraux censés permettre une représentation parlementaire des territoires occupés autour de l'ancien OAHK puis d'une circonscription incluant Stepanakert. Dans ce sens, trois sièges ont été alloués au Parlement azerbaïdjanais pour représenter la région disputée, même si en pratique, seuls les Azéris du Karabagh en exils peuvent voter. Bien évidemment, la commission

électorale centrale de la RHK a immédiatement critiqué la décision comme «une interférence dans la souveraineté et les affaires domestiques de la RHK». ⁴⁷ La position de l'Azerbaïdjan, qui vise à s'appuyer sur le conservatisme de la communauté internationale en jouant sur sa tendance à octroyer une supériorité de fait de la norme d'intégrité territoriale sur celle de l'autodétermination, est de même illustrée par une récente résolution présentée unilatéralement à l'Assemblée Générale des Nations Unies au sein de laquelle Bakou déclare que «la communauté internationale doit apporter un message clair selon lequel l'acquisition d'un territoire souverain par la force ne sera jamais justifiée». Ainsi, selon les mots du représentant de l'Azerbaïdjan aux Nations Unies, «le droit international avait prévu un dénominateur commun pour la résolution des conflits. Ce dénominateur commun est, le principe du respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inadmissibilité de la sécession unilatérale d'un État. L'autodétermination ne doit pas violer l'intégrité territoriale et ne doit pas être considérée comme une invitation au séparatisme». ⁴⁸

LE CONFLIT DU HAUT-KARABAGH VU PAR LES POPULATIONS

L'évolution de la situation démographique sur le terrain

De plus, au-delà d'un conflit de légitimité lié à des interprétations mutuellement exclusives du droit international, la question du Haut-Karabagh présente aussi une dimension sociologique qui s'exprime au quotidien par la situation des déplacés internes et par les perceptions différenciées des Arméniens et des Azéris. Tout d'abord, comme le souligne le graphique 1, alors que la population totale du Haut-Karabagh n'avait cessé d'augmenter de 1959 (129 900) jusqu'à 1989 (189000), celle-ci a largement diminué depuis le début du conflit pour atteindre 137700 habitants en 2005. ⁴⁹ À cause de la guerre et du nombre important de déplacés, la

⁴⁷ Sur ce point, voir «Comments of the Nagorno-Karabakh Republic Central Electoral Commission Concerning the Appeal of the Central Electoral Commission of Azerbaijan», Ministère des Affaires Étrangères, République du Haut-Karabagh, Stepanakert, 19 août 2005, www.nkr.am/eng/news/index.htm, consulté le 11 mars 2008.

⁴⁸ Assemblée générale des Nations Unies, 62^{ème} session, 86^{ème} séance plénière, AG/10693, «La situation dans les territoires azerbaïdjanais occupés», projet de résolution A/62/L.42, daté du 14 mars 2008.

⁴⁹ Ces données ont été construites par l'auteur à partir de plusieurs sources, notamment: European Armenian Federation for Justice and Democracy, <http://eafjd.eu/spip.php?article251&lang=en>, consulté le 11 mars 2008 ; «Country Overview», Office of the Nagorno-Karabakh Republic in the USA, <http://www.nkrusa.org/countryprofile/overview.html>, consulté le 6 avril 2008; et International Crisis Group, «Nagorno-Karabakh: Viewing the Conflict from the Ground», *Crisis Group Europe Report*, n° 166, Tbilisi/Bruxelles, 14 septembre 2005, pp. 5-6.

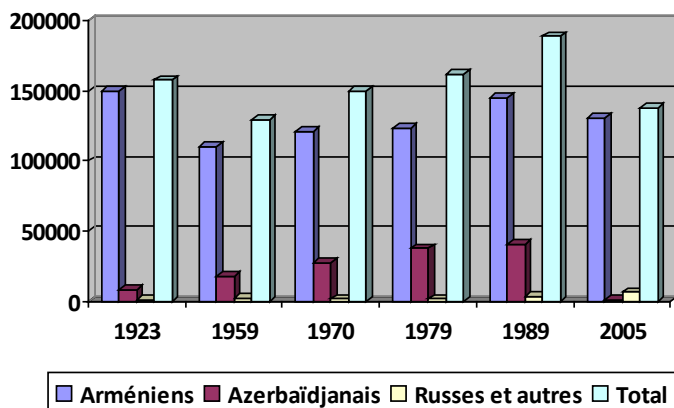
⁴⁴ *Ibid.*, pp. 8.

⁴⁵ *Ibid.*, pp. 11.

⁴⁶ ICG, «Nagorno-Karabakh: A Plan for Peace», *Crisis Group Europe Report*, n° 167, 11 octobre 2005, pp. 7-11.

situation démographique de la région est redevenue celle qui était la sienne en 1965. Alors que le nombre d'Arméniens a évolué de 123100 en 1979, 145500 en 1989 pour s'élever aujourd'hui à 130800, le nombre d'Azéris qui avait augmenté constamment de 7700 personnes en 1923, 27200 en 1970 jusqu'à 40700 en 1989 est devenu très faible aujourd'hui, aux alentours de 700 personnes. Les affrontements ethniques et la situation de guerre ont obligé la majorité des Azéris du Karabagh à fuir la région. Ces Azéris vivent principalement au sein des 7,5% de territoire de l'ancien OAHK repris par les troupes azerbaïdjanaises aux Arméniens. En 1989, les résidents du Haut-Karabagh étaient considérés comme des citoyens de l'Union Soviétique et de la RSS d'Azerbaïdjan. Aujourd'hui, le ministère (de facto) des affaires étrangères du territoire considère que les résidents sont des citoyens du Haut-Karabagh et que tous les nationaux Arméniens dont leurs ancêtres ont vécu sur le territoire de l'Azerbaïdjan soviétique peuvent potentiellement devenir citoyens de la République, soit environ 500 000 personnes selon les autorités. Une loi en préparation a pour objectif de donner à toutes les personnes nées au Haut-Karabagh la double citoyenneté du territoire.⁵⁰

Graphique 1. Évolution de la situation démographique au Haut-Karabagh (1923-2005)



LA SITUATION DES «DÉPLACÉS INTERNES», SYMBOLE DE LA NON-RÉSOLUTION DU CONFLIT

Les déplacés Arméniens au Haut-Karabagh et le dilemme des territoires occupés

La situation juridique floue du Haut-Karabagh du point de vue du droit international se traduit aussi au niveau humain par la situation paradoxale des «personnes déplacées internes», ces nombreuses personnes «réfugiées» qui ne peuvent pas pour autant bénéficier du statut de protection internationale octroyé par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCNUR), parce que cette catégorie ne s'applique que pour des personnes déplacées au sein d'un État tiers à la suite d'une guerre, un État différent de celui où se situe la zone de conflit.⁵¹ Le Haut-Karabagh étant officiellement considéré par la communauté internationale comme partie prenante du territoire azerbaïdjanais, les 304000 réfugiés arméniens d'Azerbaïdjan et les 894700 réfugiés Azéris d'Arménie et du Haut-Karabagh se trouvent donc aujourd'hui encore dans une situation sociale précaire.⁵² Les autorités du Haut-Karabagh considèrent les quelques 30000 personnes ayant résidé avant la guerre dans les régions de Shahumian, Getashen, Mardakert et Martuni comme des déplacés internes et les autres 30000 Arméniens déplacés d'Azerbaïdjan qui se sont installés au Haut-Karabagh comme des réfugiés. Au contraire, lors de la 59^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies le 11 novembre 2004, l'Azerbaïdjan a dénoncé la construction d'habitations permanentes au sein des territoires occupés par le GAHK, accusant les autorités de Stepanakert de vouloir consolider son occupation par le transfert illégal de colons. L'Azerbaïdjan défend que «plus de 23000 personnes ont été transférées dans la région du Haut-Karabagh dans le but d'augmenter substantiellement la population Arménienne des territoires afin d'annexer ceux-ci».⁵³ Dans ce sens, l'Azerbaïdjan a

⁵¹ La protection internationale des personnes déplacées internes est généralement largement plus faible que celle des réfugiés. Les principes généraux des Nations Unies sur les personnes déplacées internes ont été définis en 1998. Ces principes définissent notamment les droits des personnes déplacées internes et l'obligation de principe, tant des gouvernements que des groupes de rebelles de les protéger, mais ces principes définis il y a maintenant dix années doivent toujours être incorporés au sein du droit international, Cf. [www://www.irinnews.org/webspecials/idp/bkarticle21.asp](http://www.irinnews.org/webspecials/idp/bkarticle21.asp), consulté le 25 novembre 2007.

⁵² Voir pour l'année 2003 les estimations du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCNUR), «2003 Statistical Yearbook», <http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/statistics/openssldoc.htm?/>

⁵³ Lettre datée du 11 novembre 2004 du représentant permanent de l'Azerbaïdjan au président de l'Assemblée Générale des Nations Unies, 59^{ème} session, question 163, «La situation dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan», A/59/568. Dans cette lettre le représentant de l'Azerbaïdjan cite notamment la Convention de Genève IV relative à la protection des personnes civiles en période de guerre (12 août 1949) dont l'article 49 stipule notamment que «la force occupante ne doit pas dé-

⁵⁰ ICG, «Nagorno-Karabakh: A Plan for Peace», *Op. Cit.*, pp. 14.

par exemple réitéré sa position en soumettant un projet de résolution sur «la situation dans les territoires azerbaïdjanais occupés» lors de la 62^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies le 14 mars 2008. Ce texte, rejeté par les États-Unis, la France et la Russie pour son caractère unilatéral a néanmoins permis au délégué de l'Azerbaïdjan de souligner que l'Arménie tentait de consolider sa position «par le biais d'activités illégales sur les territoires occupés d'Azerbaïdjan». Le représentant a condamné ce qu'il considère comme «une politique de colonisation illicite et massive de la population dans les territoires occupés», ce qui représente, selon lui, «une violation flagrante du droit international».⁵⁴

Il est vrai, qu'étant donné que l'armée azerbaïdjanaise a perdu le contrôle total de cinq districts et partiel de deux autres situés aux alentours du Haut-Karabagh, les autorités de Stepanakert tentent de favoriser l'installation de nouvelles familles dans les villages montagneux, notamment dans la région de Lachin, limitrophe de l'Arménie, bien que ceux-ci soient souvent dépourvus d'eau et d'électricité.⁵⁵ Les 424900 Azéris résidants au sein de ces régions en 1989 se sont tous réfugiés en Azerbaïdjan. Les bureaux respectifs des migrations et des réfugiés de Stepanakert et d'Erevan tentent de coordonner leurs actions afin d'aider financièrement les nouveaux venus et de construire des habitations avec l'intention d'assister environ 70000 personnes à s'installer de façon permanente au cours des dix prochaines années.⁵⁶ Les déplacés peuvent légalement (selon les lois du GAHK) devenir propriétaire d'une maison inoccupée après y avoir résidé pendant trois années. Beaucoup d'Arméniens réfugiés d'Azerbaïdjan y voit ainsi une compensation pour la perte de leur bien. L'OSCE a de même constaté en 2005 le soutien tacite du GAHK, pouvant aller jusqu'à la construction de maisons, d'infrastructures, ou encore l'exemption de certaines taxes.⁵⁷ Le plus grand paradoxe

porter ou transférer une partie de sa propre population civile au sein du territoire qu'elle occupe».

⁵⁴ Assemblée générale des Nations Unies, 62^{ème} session, 86^{ème} séance plénière, AG/10693, «La situation dans les territoires azerbaïdjanais occupés», projet de résolution A/62/L.42, daté du 14 mars 2008.

⁵⁵ Il est estimé que 47400 Azéris et Kurdes vivaient à Lachin avant la guerre, alors qu'aujourd'hui la population de la ville est entièrement arménienne et ne dépasse pas 10000 habitants. Cf. Arpi HARUTYUNYAN, «Dark-Adapted Eyes», *Transitions Online*, consulté <http://www.tol.cz/look/TOL/section.tpl?IdLanguage=1&IdPublication=4&tpid=10>, 11 avril 2008. À Bakou cependant, il est estimé qu'entre 3000 et 30000 Arméniens, pour beaucoup des femmes mariées à des Azéris demeurent sur place.

⁵⁶ En 2005, 887 millions de drams, soit environ 1971 millions de dollars, ont été utilisés par les autorités de Stepanakert pour aider les déplacés à s'installer. Voir notamment, Ruzan HAKOBYAN, «Refugees: A limbo with no end», *Transitions Online*, <http://www.tol.cz>, 3 janvier 2005; David PETROSIAN, *Nagorno-Karabakh: One more Year without War*, Erevan, 2005, pp. 74.

⁵⁷ À ce sujet, voir le rapport de l'OSCE, «Report of the OSCE Fact-Finding Mission to the Occupied Territories of Azerbaijan Surrounding Nagorno-Karabakh», Varsovie, 2005.

relève donc du fait que non seulement le statut légal de ces personnes est complètement ambigu, mais surtout, que la situation de vide juridique dans laquelle elles se trouvent ne leur permet pas de bénéficier de l'aide humanitaire internationale au même titre que les réfugiés Azéris ayant fuit l'Arménie ou le Haut-Karabagh. La mésentente est donc aussi terminologique, la communauté internationale considérant ces personnes comme des «déplacés internes», l'Azerbaïdjan comme des «colons», et l'Arménie comme des «réfugiés».

D'une manière générale, à défaut d'une aide internationale, ces déplacés ne peuvent compter que sur le soutien du GAHK et des transferts financiers octroyés par la diaspora arménienne. Selon les paroles d'un membre du ministère des affaires étrangères (de facto) du GAHK, «les Arméniens s'installant dans les régions de Lachin, Kelbajar et Jebrail se rendent sur place de leur propre initiative, beaucoup viennent d'Azerbaïdjan, certains d'Arménie. Depuis la guerre, les Arméniens ne peuvent plus vivre en sécurité en Azerbaïdjan. Certains pensent retourner, mais la plupart trouvent ici un lieu de résidence plus sûr. Leurs conditions de vies sont difficiles, notamment en raison du peu d'eau, d'électricité et d'infrastructures. Il est normal que nous les aidions dans leur démarche».⁵⁸ Au travers de ces mots, il est possible de comprendre tout le paradoxe d'un conflit gelé depuis quatorze années. D'une part, le soutien du GAHK à l'installation de populations dans les territoires occupés constitue clairement une violation du droit international. Alors que les négociations politiques sur la résolution du conflit sont au point mort, il existe une possibilité réelle que l'installation de ces personnes devienne irréversible sur le terrain. D'autre part, Bakou considère ces installations comme une tentative de «colonisation de son territoire» et met en avant sa souveraineté inaliénable et le principe de son intégrité territoriale. Bakou n'exerce cependant aucune influence sur l'évolution de la situation sur le terrain et sa position politique compréhensible devient néanmoins graduellement déconnectée de la réalité. Le discours officiel des autorités de Stepanakert consiste à souligner que les installations ne relèvent pas de leur initiative et que peupler ces régions est une «ceinture de sécurité légitime» pour le GAHK qui n'est qu'une compensation à l'impossibilité des déplacés Arméniens de retourner en Azerbaïdjan.

⁵⁸ Entretien par internet avec un personnel administratif du ministère des affaires étrangères de la République de facto indépendante du Haut-Karabagh, 6 avril 2008.

Les personnes déplacées internes en Azerbaïdjan

Plus d'un million d'Azéris originaires du Haut-Karabagh et des districts environnants ont été complètement incapables de participer à la vie économique, politique et sociale des territoires d'où ils ont été expulsés entre 1988 et 1994. Alors que le niveau de pauvreté global de l'Azerbaïdjan est estimé à 40%, celui-ci atteint jusqu'à 72% parmi les réfugiés. Depuis 1991, les gouvernements successifs en Azerbaïdjan ont instrumentalisé la question des déplacés pour obtenir des soutiens extérieurs et dévier l'attention de la communauté internationale des nombreux cas de népotisme, de corruption et de restrictions des libertés. Afin de rappeler le statut non résolu des déplacés, le gouvernement azerbaïdjanais a gardé plus de 280000 personnes au sein de centres collectifs, de tentes ou d'appartements précaires. En pratique, le nombre très important de déplacés internes en Azerbaïdjan contraste fortement avec leur très faible intégration socioéconomique et la marginalisation du thème des réfugiés de la vie politique du pays.⁵⁹ Comme le souligne le HCNUR, «en l'absence d'un règlement politique du conflit du Haut-Karabagh, les personnes déplacées internes en Azerbaïdjan sont devenues otages de la situation «pas de paix, pas de guerre» de la «fatigue des donateurs» et du syndrome du «conflit oublié».⁶⁰ Depuis 2001, le gouvernement azerbaïdjanais a néanmoins effectué quelques progrès, notamment sous la pression de la communauté internationale. En effet, le pays a bénéficié d'une aide humanitaire précieuse estimée à plus de 640 millions de dollars depuis 1992. Le HCNUR a dépensé plus de 70 millions de dollars pour aider les personnes déplacées de 1993 à 2001. Depuis 1999, la Banque Mondiale a octroyé plus de 20 millions de dollars de prêts pour financer des microcrédits en parallèle avec le fonds social pour le développement des personnes déplacées internes mis en place par le gouvernement azerbaïdjanais (FSDD).⁶¹ En mai 1994, une résolution parlementaire a condamné l'expulsion des personnes déplacées des lieux où elles ont élu résidence si aucune autre solution de rechange ne leur est proposée. Un décret présidentiel du 1 juillet 2004 a confirmé

⁵⁹ À cet égard, Olivier Roy a bien souligné l'influence du conflit du Haut-Karabagh sur la vie politique azerbaïdjanaise. Cf. Olivier ROY, *The New Central Asia. The Creation of Nations*, Londres, I. B. Tauris, pp. 137.

⁶⁰ Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCNUR), «Country Operations Plan, Executive Committee Summary, Country: Azerbaijan», Plan annuel 2005, pp. 12.

⁶¹ Pour le plan d'aide de la Banque Mondiale et le programme FSDD, consulter respectivement <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/ECAEXT/AZERBAIJANEXTN/0,,menuPK:301927~pagePK:141132~piPK:141123~thesitePK:301914,00.html>; de même, «Azerbaijan State Program on Poverty Reduction and Economic Development», Bakou, 2003, consultable à l'adresse <http://www.un.org/undp/poverty/prspen.pdf>.

cette politique, permettant aux personnes déplacées d'occuper des maisons ou des appartements vacants.⁶²

Cette politique apparemment progressiste masque cependant le fait que plus de 92000 personnes vivent toujours dans des camps de manière permanente. La manne pétrolière a néanmoins facilité l'action du gouvernement et depuis 2004, 6400 nouvelles maisons (75 millions de dollars) ont été construites et cinq camps ont été fermés, bien qu'environ 14000 autres logements doivent toujours être construits pour une valeur de 200 millions de dollars et deux camps doivent être fermés. Contrairement à la situation des déplacés au Haut-Karabagh, le problème majeur des déplacés en Azerbaïdjan relève du fait que le gouvernement considère que les déplacés devront forcément rentrer chez eux tôt ou tard et que par conséquent, les maisons et les terres qui leur sont attribuées le sont de façon temporaire. Même si le gouvernement investit pour améliorer leurs conditions de vies comme le souligne un récent rapport, il n'envisage aucune solution de long terme, sans résolution préalable du conflit.⁶³ Cette vision du retour est très bien exemplifiée par la mise en place d'écoles séparées pour les enfants des déplacés, ce qui établit une distinction claire entre les personnes déplacées et le reste de la population. Pour une génération d'enfants qui n'a jamais connu la vie au Haut-Karabagh, cela empêche très fortement leur intégration sociale au sein de la société azerbaïdjanaise. Suivant le témoignage d'un membre du ministère lié au problème des réfugiés, «tout le monde sait que tôt ou tard, ces enfants vont retourner sur leurs anciennes terres, donc le gouvernement est intéressé par maintenir ces structures. Ce sont des structures qui peuvent être démontables de telle façon que lorsque le retour arrivera, ce ne sera pas le chaos».⁶⁴ Le double discours des autorités suscite non seulement la marginalisation des Azéris déplacés, mais renforce aussi leur radicalisation politique. Ceci peut être attesté par l'émergence de l'Organisation de Libération du Karabagh (OLK) dirigé par Akif Naghi le 28 janvier 2000 qui cherche à représenter les réfugiés Azéris. Le récent démantèlement de plusieurs organisations plus extrémistes dont «les Guérillas du Karabagh» prônant

⁶² International Crisis Group, «Nagorno-Karabakh: Viewing the Conflict from the Ground», *Op. Cit.*, pp. 17.

⁶³ «Azerbaijan: IDP living conditions improve, but peace deal remains elusive. A profile of the internal displacement situation», *Internal Displacement Monitoring Centre*, 5 mars 2007, [http://www.internal-displacement.org/8025708F004BE3B1/\(httpInfoFiles\)/CAF3FDADB3D44A85C125729500321BC4/\\$file/Azerbaijan+March+2007.pdf](http://www.internal-displacement.org/8025708F004BE3B1/(httpInfoFiles)/CAF3FDADB3D44A85C125729500321BC4/$file/Azerbaijan+March+2007.pdf), consulté le 11 février 2008.

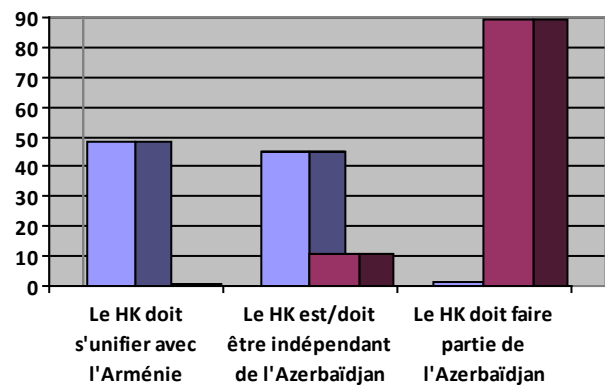
⁶⁴ Entretien avec un officiel du cabinet du ministre, «Ministère pour le problème des réfugiés, des personnes déplacées internes, pour la migration et la coopération avec les organisations internationales», cité in ICG, *Crisis Group Europe Report*, *op. Cit.*, 14 septembre 2005, pp. 23.

clairement le recours à une solution militaire illustre de même une dynamique similaire.⁶⁵

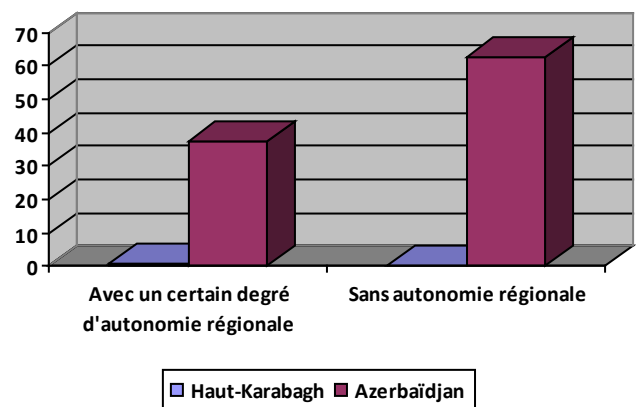
Au niveau sociologique, la persistance d'un mur d'incompréhension

Finally, au niveau sociologique, quatorze années après la fin de la guerre et la signature du cessez-le-feu entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, la réconciliation semble encore loin. Le travail de compréhension mutuelle est rendu d'autant plus difficile en raison du rôle respectif des élites Arméniennes et Azéris dans la diabolisation de l'autre et le soutien à la propagande d'État. Les graphiques 2 et 3 ci-dessous présentent les principaux résultats de deux récentes enquêtes soulignant la persistance d'un mur d'incompréhension entre les Arméniens du Haut-Karabagh et les Azéris.⁶⁶ L'opinion publique au Haut-Karabagh semble assez divisée entre partisans de l'unification avec l'Arménie (48,3%) et supporters de l'indépendance (44,9%), même si la très large majorité entérine l'autonomie de fait du territoire et seulement 0,9% des personnes interrogées considèrent que le Haut-Karabagh doit faire partie de l'Azerbaïdjan. Au contraire, en Azerbaïdjan, seulement 0,1% des personnes interrogées considèrent que le Haut-Karabagh doit s'unifier avec l'Arménie même si 10,2% reconnaissent que le territoire *est* de facto indépendant, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il *doit* l'être. D'une manière générale, 89,7% des Azéris interrogés considèrent que le Haut-Karabagh doit faire partie de l'Azerbaïdjan. Le graphique 3 souligne de même comment 62,4% pensent que le Haut-Karabagh doit pleinement faire partie du pays sans clause spécifique d'autonomie régionale, alors que 37,6% soulignent qu'un certain degré d'autonomie serait souhaitable, ce que seulement 0,7% des Arméniens du Karabagh soutiennent.

Graphique 2. Le statut du Haut-Karabagh vu par les populations de Stepanakert et Bakou (%)



Graphique 3. «Le Haut-Karabagh doit faire partie de l'Azerbaïdjan...»



La fracture entre Arméniens et Azéris du Haut-Karabagh ne s'exprime pas simplement au niveau du statut futur du territoire, mais s'exprime aussi du point de vue des demandes sociales respectives. Alors que la préoccupation principale des Azéris semble liée aux difficultés d'intégration au sein de la société azerbaïdjanaise, au manque d'intérêt de la classe politique vis-à-vis des déplacés et à la persistance de mesures temporaires de relogements, la priorité des Arméniens du Karabagh n'est plus la situation de conflit qui a globalement cessé depuis 1994, mais l'amélioration du développement économique de l'enclave qui se trouve pénalisée par le blocus économique. Selon le résultat d'une enquête sociologique réalisée en 2007 dans le contexte de l'élection présidentielle au Haut-Karabagh, un sociologue arménien déclare qu'«il est possible d'observer un tournant dans l'attitude de la population. Même si quelques affrontements militaires perdurent de manière sporadique sur la «ligne de contact» séparant le Haut-Karabagh de l'Azerbaïdjan, les personnes interrogées ne

⁶⁵ En effet, l'OLK défend que seul une solution militaire pourrait mettre fin au conflit, condamnant toute visite de l'OSCE dans la région du Haut-Karabagh et appelant la communauté internationale à aider l'Azerbaïdjan à réaffirmer son intégrité territoriale. Cf. «KLO Condemns Visit of Minsk Group's Co-chairs to Khankandi Region via Armenia», *Trend News*, 14 janvier 2008, <http://news.trendaz.com/index.shtml?show=news&newsid=1111265&lang=EN>, consulté le 11 avril 2008.

⁶⁶ Les données ont été reconstruites à partir de deux enquêtes sociologiques récentes. Pour le Haut-Karabagh, le club de presse de Stepanakert a effectué une étude en octobre 2003 sur un échantillon de 1000 personnes au sein de la capitale. Pour l'Azerbaïdjan, le club de presse de Bakou a organisé une étude similaire entre 2001 et 2003 à Bakou portant sur 1155 personnes. Voir respectivement, Stepanakert Press Club, «Mountainous Karabakh in the Mirror of Public Opinion», Stepanakert, 2004, pp. 203; et Baku Press Club, «The Karabakh Conflict and Prospects for Settling It, the Results of Sociological Research and Media Coverage of the Karabakh Settlement Problem (2001-2003)», Bakou, 2004, pp. 9.

sont plus réellement préoccupées par la guerre en elle-même, mais plutôt, par les conséquences de la non-résolution du conflit sur la situation économique, l'emploi et l'amélioration des infrastructures». ⁶⁷

Au contraire, selon un membre de la délégation azerbaïdjanaise du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), «les réfugiés Azéris du Haut-Karabagh se plaignent du traitement du gouvernement azerbaïdjanais à leur égard. Même si la situation s'est quelque peu améliorée depuis 2001, quatorze années ont passé depuis le cessez-le-feu, la situation quotidienne est toujours celle de l'état d'urgence, des logements temporaires et de la discrimination des autorités à leur égard. La propagande du gouvernement destinée principalement à l'extérieur vise à utiliser les Azéris du Karabagh afin de faire pression sur l'Arménie. Les déplacés sont donc tiraillés entre les discours du gouvernement qui propagent un mythe du retour, et la précarité de leurs vies de tous les jours». ⁶⁸ Ainsi, alors que pour les Azéris, c'est l'action du gouvernement azerbaïdjanais et l'impossibilité de retourner au Karabagh qui sont en cause, pour les Arméniens, c'est la passivité de la communauté internationale devant la situation humanitaire qui est montrée du doigt. En quelque sorte, les Arméniens et les Azéris pâtissent conjointement de la situation de «souveraineté imparfaite» du Haut-Karabagh. ⁶⁹ La volonté d'auto-gouvernance, de formation d'une entité politique autonome des Arméniens du Haut-Karabagh se heurte aux difficultés résultant de l'absence de «souveraineté externe», de reconnaissance internationale. Au contraire, les Azéris du Karabagh souffrent depuis quatorze années de leur exclusion de fait de la vie politique et sociale de l'enclave, conséquence indirecte du conflit et de la «souveraineté interne» imposée par les Arméniens du Karabagh à leur dépend, ce qui rend leur retour quasiment impossible.

⁶⁷ Résultat d'une enquête sociologique effectué au Haut-Karabagh retranscrite par le journal d'information d'une télévision arménienne, «Presidential election in Nagorno-Karabagh» <http://www.mediascrape.com/News/ViewNewsItem.aspx?news>

ItemId=26915&rootVideoPanelType=1, consulté le 19 avril 2008.

⁶⁸ Entretien par internet avec un membre de la délégation azerbaïdjanaise du Comité Internationale de la Croix-Rouge (CICR) à Bakou, 8 mars 2008.

⁶⁹ La différenciation entre souveraineté «externe» et «interne» a été élaborée par Jackson et Rosberg à propos de la situation de ce qu'ils dénomment comme étant des «États faibles» au sein des pays en voies de développement, à savoir, des États reconnus internationalement comme tels, pourvus d'une souveraineté extérieure, bien qu'ils ne soient que partiellement en mesure d'exercer leur souveraineté interne sur le terrain au travers de l'exercice du monopole de la violence physique légitime sur leur territoire. La caractéristique des États de facto suit exactement la logique inverse: capables de contrôler un territoire donné et de l'administrer en tant qu'entité politique autonome, ils ne bénéficient pas d'une reconnaissance internationale. Cf. R. H. JACKSON et C. G. ROSBERG, «Sovereignty and Underdevelopment: Juridical Statehood in the African Crisis», *Journal of Modern African Studies*, vol. 24, n°1, 1986, pp. 30; R. H. JACKSON et C. G. ROSBERG Jackson, R. H., «Why Africa's Weak States Persist: The empirical and the Juridical in Statehood», *World Politics*, vol. 35, n° 1, 1982, pp. 1-24.

LA GOUVERNANCE AU SEIN DE LA RÉPUBLIQUE DE FACTO INDÉPENDANTE DU HAUT-KARABAGH

Le contrôle territorial de l'entité politique autonome

Sur le terrain, la victoire militaire des forces Arméniennes sur les troupes azerbaïdjanaises a non seulement permis le contrôle de la zone de l'OAKH datant de la période soviétique, mais a aussi engendré l'occupation de plusieurs régions du territoire Azéri. Le tableau suivant permet de mieux comprendre l'évolution des délimitations territoriales pour la période 1988-2008. ⁷⁰ Suivant ces données, le contrôle exercé par le gouvernement autonome du Haut-Karabagh (GAHK) a progressé de 5,1% du territoire azerbaïdjanais en 1988 pour atteindre environ 13,4% aujourd'hui. En 2008, cet ensemble territorial se décompose en deux parties, le contrôle de 92,5% de l'ancien oblast autonome du Haut-Karabagh (OAHK) d'une part, soit 4,7% du territoire azerbaïdjanais, et celui de 8,7% de territoires occupés d'autre part.

⁷⁰ Le tableau a été construit et actualisé par l'auteur à partir de Thomas De WAAL, *Op. Cit.*, pp. 286. Les pourcentages des différents territoires occupés par la Haut-Karabagh ont été calculés de manière autonome en fonction de l'étendue sur le terrain.

Tableau 1: Le contrôle territorial du Haut-Karabagh (1988-2008)

		% du territoire azerbaïdjanais	Étendue sur le terrain
Total des territoires contrôlés par le gouvernement autonome du Haut-Karabagh	En 1988 (Oblast autonome du Haut-Karabagh)	5,1%	4 388 km ²
	En 2008 (Haut Karabagh et territoires occupés)	13,4%	11 722 km ²
Contrôle de l'OAHK	En 1988	5,1%	4388km ²
	En 2008	4,7%	4061 km ²
Territoires occupés par le Haut-Karabagh au-delà de l'OAHK	District de Kelbajar	2,2%	1 936km ²
	District de Lachin	2,1%	1 835 km ²
	District de Kubatly	0,9%	802 km ²
	District de Jebraïl	1,2%	1 050 km ²
	District de Zangelan	0,8%	707 km ²
	77% du district d'Agdam	1%	842 km ²
	33% du district de Fizuli	0,5%	462 km ²
	Total	8,7%	7634 km ²

Ainsi, le GAHK a non seulement réussi à défendre son monopole de la violence sur la majeure partie du Haut-Karabagh mais a de même étendu son contrôle sur plusieurs zones frontalières de la région afin d'élargir la «zone tampon» qui le sépare du reste de l'Azerbaïdjan, de telle sorte que le Haut-Karabagh au sens strict ne constitue aujourd'hui qu'environ un tiers des territoires contrôlés. Quant à elle, en 1991, l'armée azerbaïdjanaise contrôlait 15% de l'OAHK et détient toujours aujourd'hui environ 7,5% du territoire, soit 329 km², notamment les districts de Martuni, Martaket, Getashen et la région autrefois nommée Shahumian, situés au nord est de l'OAHK. Les autorités de Stepanakert ne revendiquent pas en tant que tel le fait que tous les territoires occupés doivent faire partie de la République indépendante du Haut-Karabagh, mais plutôt, elles défendent que leur contrôle est nécessaire dans la période transitoire devant mener à la définition finale du statut international du Haut-Karabagh, et ce, parce que l'Azerbaïdjan n'exclurait pas l'option d'une nouvelle

guerre pour tenter de réaffirmer sa souveraineté sur le Haut-Karabagh. Néanmoins, le GAHK considère que les districts de Getashen et la région du Shahumian relève de sa souveraineté parce qu'ils ont aussi déclaré leur sécession de l'Union soviétique en 1991. De même, bien que n'ayant jamais fait partie de l'OAHK et très faiblement peuplé d'Arméniens avant la guerre, le district de Lachin et son corridor reliant le Haut-Karabagh à l'Arménie «ne peut pas faire l'objet de compromis parce qu'il relie le Karabagh avec le monde extérieur».⁷¹

L'organisation du pouvoir politique

Les autorités de Stepanakert présente le Haut-Karabagh comme une entité autonome et démocratique alors qu'au contraire, Bakou présente le GAHK comme «une entité sécessionniste», un «groupe exclusivement composé d'Arméniens qui tente de s'approprier une partie du territoire azerbaïdjanais au travers des moyens militaires et du soutien de l'Arménie et qui prétend représenter les citoyens du Haut-Karabagh dans leur ensemble».⁷² Le GAHK justifie son indépendance par l'existence historique depuis 1923 de l'OAHK au sein de l'Union Soviétique et par le droit à l'autodétermination du peuple de la région. De plus, l'indépendance est justifiée par Stepanakert selon la capacité du Haut-Karabagh à s'autogouverner depuis 1991 et à progresser vers les standards démocratiques en ayant organisé quatre élections présidentielles (1996, 1997, 2002 et 2007) permettant l'alternance deux fois en 1997 et en 2007, quatre élections parlementaires en 1991, 1995, 2000 et 2005 ainsi que trois élections locales en 1998, 2001 et 2004. Bien qu'il soit vrai que depuis 2000 la situation politique soit devenue plus transparente, la situation de conflit durant les années 1990 a contribué à renforcer une situation politique et économique devant s'adapter à l'état de guerre et renforçant donc indirectement le pouvoir des chefs militaires. Sept principaux partis politiques ont émergé depuis les premières élections parlementaires en 1991. Avant 2000, la majorité parlementaire était constituée par une coalition entre le parti ARF-D, assez bien organisé et largement financé par la diaspora arménienne, et le parti démocratique du Haut-Karabagh (PDHK), composé principalement d'anciennes élites soviétiques et d'hommes d'affaires locaux. Cependant, depuis 2005, le PDHK s'est allié avec un nouveau parti pour la liberté de la mère patrie (PLMP), alors

⁷¹ Entretien avec le président de facto du Haut-Karabagh, Arkadi Ghoukasian, retranscrit par *Al Plus News*, 15 Juillet 2005, <http://www.alplus.am/eng/?go=issue&id=30698>, consulté le 3 avril 2008.

⁷² Propos d'Ilham Aliev cité dans «Azerbaïdjan: bruits de bottes à Bakou», *Nouvelles d'Arménie*, http://www.armenews.com/article.php3?id_article=40631, consulté le 19 avril 2008.

que l'ARF-D a formé une coalition d'opposition avec le Mouvement 88, un parti regroupant principalement des intellectuels et des représentants des médias locaux. Selon la commission électorale centrale de la RHK, en 2005, la coalition entre le PDHK (37,6%) et le PLMP (26,7%) a obtenu 64,3% des suffrages contre 24,4% pour la coalition entre l'ARF-D et le Mouvement 88.⁷³ Le tableau 2 ci-dessous retrace les principales étapes de l'institutionnalisation de la République du Haut-Karabagh de 1991 à 2005.⁷⁴

Tableau 2. Chronologie des principales mesures institutionnalisant la République du Haut-Karabagh (1991-2007)

10-déc-91	Référendum sur l'indépendance
28-déc-91	Premières élections au Parlement
06-janv-92	Déclaration solennelle d'indépendance
03-juin-92	Définition du nouveau drapeau national
13-oct-92	Création de l'université d'État du Haut-Karabagh à Stepanakert
23-nov-94	Loi adoptant l'emblème national
22-déc-94	Nomination par le Parlement de Robert Kocharian à la première présidence de la République
30-avr-95	Seconde élections parlementaires au système majoritaire (33 députés élus)
24-nov-96	Premières élections du Président de la République
20-mars-97	Le Président de l'Arménie, Levon Ter-Petrossian, nomme Robert Kocharian premier ministre de la République d'Arménie. Le premier ministre Leonard Petrossian devient Président par intérim de la RHK en attente de l'organisation d'élections présidentielles.
01-sept-97	Organisation des secondes élections présidentielles. Le ministre des affaires étrangères de la RHK, Arkady Ghoukassian est élu à la présidence de la République
27-sept-98	Premières élections locales
18-juin-00	Troisième élections à l'Assemblée Nationale
05-sept-01	Seconde élections locales
11-août-02	Troisième élection présidentielle, Arkady Ghoukassian est réélu.
20-févr-03	Cérémonie officielle à Stepanakert, quinzième anniversaire du mouvement de Libération
01-juin-05	Quatrième élections parlementaires
12-juin-05	Adoption de la Constitution de la RHK
14-oct-07	Quatrième élection présidentielle, élection de Bako Sahakyan.

Depuis 1991, la République du Haut-Karabagh a donc entamé un processus d'institutionnalisation de sa situation de facto d'entité politique autonome.

⁷³ «Data on the results of the elections of candidates for deputy of the NKR national assembly by majority constituency», *Central Electoral Commission, The Republic of Nagorno-Karabakh*, June 19, 2005, <http://www.elections.nkr.arm/>, consulté le 31 mars 2008.

⁷⁴ Tableau chronologique reconstruit à partir de la lettre d'information de la représentation de la République du Haut-Karabagh aux Etats-Unis pour la période de 2001-2006, Cf. Office of the Nagorno-Karabakh Republic in the USA, *Artsakh Newsletter*, Washington, <http://www.nkrusa.org>, consulté le 30 mars 2008.

L'indépendance a été proclamée et l'entité à évoluer d'un régime parlementaire à une République présidentielle en novembre 1994. En 1997, le Président Arkady Ghoukassian a succédé à Robert Kocharian, qui après deux mandats a été remplacé par Bako Sahakyan le 14 octobre 2007. Le tableau 3 souligne comment l'alternance relative se retranscrit au niveau politique par le fait qu'aucun candidat élu ou non ne s'est présenté plus de deux fois à l'élection présidentielle.⁷⁵ Bien que le statut juridique international du Haut-Karabagh demeure contentieux, cette situation de tentative de démocratisation progressive contraste néanmoins avec la situation autoritaire qui prévaut en Azerbaïdjan. En effet, alors que le chef du FPA, Abülfez Eltchibey avait été élu président de la République d'Azerbaïdjan en juin 1992 avec 55% des voix, les défaites militaires successives au Haut-Karabagh entraînent une courte guerre civile puis sa destitution en juin 1993. Suite à un référendum «à la soviétique», l'ancien chef du parti communiste (PCA) Heydar Aliev est élu président avec 98,8% des suffrages en octobre 1993. Il dirigea le pays d'une main de fer de 1993 à 2003 avant de faire élire son fils Ilham Aliyev à la présidence lors des élections de 2003, réprimant sévèrement l'opposition dans les rues de Bakou. Bien évidemment, beaucoup de progrès reste à mettre en œuvre par le GAHK. Néanmoins, les réformes accomplies jusqu'à ce jour sont le fruit d'une volonté politique autonome, en l'absence d'aide internationale, même si le GAHK bénéficie il est vrai d'un soutien important de l'Arménie. À cet égard, comme en atteste par exemple la nomination de Robert Kocharian, premier président de la RHK au poste de Premier Ministre de la République d'Arménie le 20 mars 1997, la relation qui lie le Haut-Karabagh et l'Arménie relève de l'interpénétration et de la dépendance mutuelle. D'une part, depuis 1991, la vie politique intérieure arménienne s'est structurée autour de la question du Haut-Karabagh, utilisée comme «une lutte patriotique, un lieu d'expression des revendications nationales pour une nation en crise d'identité après la désintégration de l'U.R.S.S.»⁷⁶ D'autre part, pour les hommes politiques du Haut-Karabagh, l'Arménie et sa diaspora est vitale pour améliorer la situation économique de l'enclave mais aussi, pour défendre ses

⁷⁵ «Elections to the bodies of local governing of the NKR», *Central Electoral Commission, The Republic of Nagorno-Karabakh*, <http://www.elections.nkr.arm/>, consulté le 31 mars 2008, voir de même, Mushegh OHANJIAN, *Steps of Independence: Elections and Referendum Conducted in the NKR (1991-1998)*, Stepanakert, 1998, pp. 24; Sergei DAVTIAN, *On the Way to Democracy: Elections Conducted in NKR 2000-2002*, Stepanakert, 2002, pp. 38-39.

⁷⁶ Taline PAPA ZIAN, «Structuring politics within a conflict situation: The Nagorno-Karabakh conflict and Armenia's coming to politics, 1988-2005», Graduate Conference on «Methodological Paradigms for a New Political Science Agenda», Institut universitaire Européen de Florence, 12-14 décembre 2007.

intérêts politiques au niveau international.

Tableau 3 : Résultats des élections présidentielles de la RHK (1996-2007)

Année	Candidate	Robert Kocharian	Boris Aroushanian	Hrand Melkounian	Taux de participation
1996	Robert Kocharian	88,90%	8,09%	4%	78,07% (70052 votants)
1997	Arkady Ghoukasian	89,32%	5,35%	5,33%	84,6% (76,525)
2002	Arkady Ghoukasian	88,95%	7,67%	Albert Ghazarian (démocrate-chrétien) 2,10%	75,7% (64736)
2007	Bako Sahakyan	85,12%	Masis Mayilian 12,53%	Armen Abgaryan 1,24%	77,39% (71286)
				Vania Avanesyan 0,30%	

Le déclin progressif de l'influence du pouvoir militaire

Stepanakert défend de même que le mouvement armé de libération du Haut-Karabagh ait été converti en Armée Nationale de la République du Haut-Karabagh (ANRHK), force militaire qui se trouve officiellement sous le contrôle du pouvoir civil selon l'article 11 de la Constitution.⁷⁷ En effet, en août 1992, suite à des tensions internes sur le choix de la stratégie militaire, le gouvernement du Haut-Karabagh se trouve particulièrement affaibli et ses membres démissionnent le 17 août. Un «Comité de défense de l'État» présidé par Robert Kotcharian est alors créé et chargé de gouverner temporairement l'enclave jusqu'à la fin du conflit. Depuis lors, l'ANRHK demeure sous le contrôle du gouvernement de la République *de facto* indépendante du Haut-Karabagh.⁷⁸ Néanmoins, en pratique, la RHK est techniquement toujours en guerre, la loi martiale étant renouvelée chaque année par décret suite à une demande présidentielle et après accord du parlement.⁷⁹ De fait, le Haut-Karabagh demeure certainement l'une des sociétés les plus militarisées au monde, l'ANRHK étant composé de 18500 soldats dont environ 10000 militaires provenant d'Arménie. Si l'on considère qu'entre 20000 et 30000 réservistes peuvent être mobilisés, le Haut-Karabagh compte potentiellement 65 personnes armées pour

⁷⁷ En effet, selon les paragraphes 1 et 2 de l'article 11 de la Constitution de la RHK adopté le 12 décembre 2005, «Les forces armées de la République du Haut-Karabagh assurent la sécurité de la République du Haut-Karabagh, sa défense, son intégrité territoriale et l'inviolabilité de ses frontières». De même, «les forces armées sont neutres en matière politique et ne peuvent agir que sous le contrôle du pouvoir civil», *Constitution de la République du Haut-Karabagh*, Ministère des Affaires Étrangères de la RHK, Stepanakert, <http://www.nkr.am/eng/mid/struk.htm>, consulté le 3 avril 2008.

⁷⁸ William J. DURCH, *UN Peacekeeping, American Politics and the Uncivil Wars of the 1990s*, New York, Palgrave Macmillan, 1996, pp. 444.

⁷⁹ À ce sujet, consulter <http://freedomhouse.org/research/freeworld/2003/countryratings/armenia-azerbaijan.htm>, consulté le 12 mars 2008.

1000 habitants une proportion supérieure à la plupart des autres zones de conflits dans le monde.⁸⁰ Plus peut être que du point de vue politique, l'intégration entre les forces militaires de l'Arménie et du Haut-Karabagh est très forte, notamment parce qu'Erevan est intervenu activement pour défendre Stepanakert lors de la guerre. Jusqu'en 2000, les militaires jouaient un rôle important dans la vie politique de l'enclave, notamment parce que les affrontements sporadiques avec les troupes azerbaïdjanaises le long de la ligne de contact et les déclarations belliqueuses de Bakou et sa récente course à l'armement facilitée par la manne pétrolière, contribuaient à renforcer leur influence. De même, le blocus imposé à la région et l'absence de voies de communications avec l'extérieur si ce n'est par le corridor de Lachin, renforcent les perceptions intérieures liées à l'isolement et à l'état de siège. Une rupture est néanmoins intervenue en 2000 lorsque le commandant en chef des forces armées, Samuel Babayan, a tenté d'organiser un assassinat contre le Président Ghoukasian. Sa condamnation à quatorze années de prison et les mesures coercitives prises à cette occasion tendent à confirmer le déclin progressif du rôle politique du pouvoir militaire.

LA PASSIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉSOLUTION DU CONFLIT

L'impossible quête de reconnaissance internationale de la RHK

Depuis 1992, l'objectif principal des autorités de Stepanakert a été de tenter d'obtenir *de jure* la reconnaissance internationale de sa souveraineté *de facto*. La RHK essaye donc de faire pression et d'obtenir l'aide des gouvernements étrangers en ouvrant des représentations diplomatiques comme le 5 février 1993 à Moscou, le 25 août de la même année en France, à l'UE et au Conseil de l'Europe puis le 17 octobre 1997 à Washington aux États-Unis. De plus, la RHK a créé un ministère des affaires étrangères le 23 juillet 1993, appelant solennellement et à plusieurs reprises la communauté internationale à reconnaître le territoire. Une loi du 4 juillet 1994 a établi des relations interparlementaires entre la RHK et la Russie. Enfin, une autre stratégie plus récente a été de promouvoir l'accès des ONG internationales au territoire, même si peu d'entre elles désirent s'y rendre. Le 6 août 2002, la RHK a donc signé un accord permettant au Comité International de la Croix Rouge

⁸⁰ À titre de comparaison, il est estimé qu'environ 1,5% de la population de l'Arménie puisse être armée contre 0,84% pour l'Azerbaïdjan. Cf. <http://www.fas.org/aspmp/profiles/wmeat/WMEAT99-00/08-Table1.pdf>, consulté le 12 mars 2008.

de se rendre sur tous les lieux d'emprisonnements du territoire pour veiller aux conditions des prisonniers de guerre. Cependant, aucun État n'a jusqu'à ce jour reconnu la République de facto indépendante pas même l'Arménie. La non-reconnaissance du voisin Arménien relève principalement de deux facteurs politiques. Tout d'abord, Erevan a toujours défendu que le conflit concerne exclusivement le Haut-Karabagh et l'Azerbaïdjan, l'Arménie jouant simplement le rôle d'un acteur tiers, d'une «partie intéressée». Reconnaître l'indépendance du Haut-Karabagh à l'insu de la position de la communauté internationale reviendrait clairement à contredire son impartialité pourtant affichée. De plus, comme nous l'avons vu, tant officiellement qu'au niveau de la population du Haut-Karabagh, la revendication d'union avec l'Arménie est tout aussi importante que la demande d'indépendance. Reconnaître le Haut-Karabagh fermerait alors la possibilité d'une union potentielle ou d'une annexion de fait sur le terrain dans le cas de l'échec des négociations internationales. Depuis 1992, le Haut-Karabagh s'est développé en synergie avec l'Arménie, ce qui constitue une rupture importante avec le passé soviétique au cours duquel les institutions politiques et judiciaires ainsi que les voies de communications et les projets d'infrastructures dépendaient en grande partie de Bakou. Une loi du 24 mars 1994 adoptée par le parlement du Haut-Karabagh renforce la coopération interparlementaire entre les parlements de Stepanakert et d'Erevan. Aujourd'hui, ce sont les contacts avec l'Azerbaïdjan qui sont quasiment nuls, la seule ligne ferroviaire a été largement démantelée alors que l'accès au territoire arménien a été sécurisé grâce à la conquête des territoires occupés du corridor de Lachin et de la construction d'une route pavée financée par la diaspora arménienne.⁸¹ La RHK est lié à l'Arménie par des relations de coopérations et d'interactions, ce qui n'empêche pas le GAHK de souvent défendre des positions différentes de celles d'Erevan. Par exemple, alors que l'Arménie obtient un compromis qu'elle soutient, il est assez fréquent que le GAHK rejette certaines déclarations officielles de l'OSCE parce que Stepanakert considère qu'elles ne sont pas dans son intérêt ou parce que n'ayant pas été consulté, la décision finale lui semble unilatérale.

Le gel du conflit et l'intérêt de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan pour le status quo

Le gouffre qui s'est créé entre les Arméniens et les Azéris du Karabagh est principalement dû à l'absence de progrès dans les négociations politiques entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie pouvant permettre notamment la démilitarisation de la zone de conflit et le retour des personnes déplacées. La résolution du conflit est d'autant plus difficile que le gouvernement azerbaïdjanais refuse catégoriquement non seulement de négocier avec les autorités de Stepanakert, mais aussi d'établir un simple contact diplomatique. D'une manière générale, la communauté Azérie du Karabagh ne prend pas part au sein du processus de négociations entamé par le Groupe de Minsk. L'Azerbaïdjan s'oppose catégoriquement à inclure au sein des négociations les communautés du Haut-Karabagh, Arménienne ou Azérie, parce qu'il considère que le conflit est de nature interétatique entre Erevan et Bakou. Cependant, en raison de leur précarité sur le terrain et la condition de citoyens de seconde classe imposée par le gouvernement azerbaïdjanais, nombreux sont les Azéris du Karabagh à ne plus se fier de leur propre gouvernement pour défendre leurs intérêts. Les opportunités de participation des Azéris du Karabagh dans la vie politique azerbaïdjanaise sont très faibles, ils ne disposent que de deux parlementaires dont le leader Nizami Bahmanov depuis 1992, mais personne ne représente les Azéris des territoires occupés. Ilham Aliyev n'hésite pas à réprimer les ONG qui prônent la coopération avec l'Arménie ou avec les Arméniens du Karabagh. Bien qu'officiellement, le gouvernement azerbaïdjanais prône le respect mutuel et la mise en place de mesures visant à rétablir la confiance entre les deux communautés, les déclarations d'intentions se heurtent à une pratique politique contradictoire. Cette situation de marginalisation des autorités de l'État de facto comme interlocuteur politique se retrouve au sein d'autres conflits gelés et renforce la prédominance du status quo aussi longtemps que le GAHK sera capable de contrôler sur le terrain les frontières physiques de son entité politique autonome.⁸² Pour l'Azerbaïdjan, le rapport de force sur le terrain l'empêche jusqu'à aujourd'hui de gouverner le Haut-Karabagh, mais la non-reconnaissance de celui-ci rend le status quo plus attrayant qu'un début de dialogue politique pouvant conduire à un référendum

⁸¹ ICG, «Nagorno-Karabakh: Viewing the Conflict from the Ground», *Op. Cit.*, pp. 4.

⁸² Par exemple, dans le cas du conflit du Sahara Occidental, le Maroc refuse de reconnaître le Front Polisario comme un interlocuteur politique légitime, s'adressant systématiquement à l'Algérie, bien que le mouvement détienne le contrôle d'environ 15% du territoire Sahraoui à l'est du Berm, le mur séparant la région en deux. Dans le cas de Chypre, les autorités grecques de l'ouest de l'île refusent de négocier avec la République Turque de Chypre du Nord, entité politique de facto autonome, et préfèrent s'adresser à la Turquie.

soutenu par la communauté internationale qui entènerait la sécession de la majorité arménienne. Néanmoins, aucune résolution du conflit ne semble possible sans «le développement d'un nouveau langage de dialogue afin d'aider à déconstruire l'héritage des mythes et des symboles sources de la confrontation».⁸³

Le Groupe de Minsk et la position des grandes puissances

Enfin, le Groupe de Minsk fut mis sur pied à Helsinki durant l'été 1992, composé de onze États et co-présidé par la France, la Russie et les États-Unis afin d'établir une médiation du conflit. Néanmoins, le sommet de l'été 1992 médiatise avant tout l'incapacité de la CSCE à apporter des réponses concrètes aux problèmes liés à l'éclatement de l'Union soviétique. Loin d'être au centre de l'agenda politique, le conflit du Haut-Karabagh ne fut que l'un des nombreux affrontements ethniques et territoriaux du moment.⁸⁴ La CSCE proposa l'envoi d'une force de maintien de la paix conjointe OTAN-CEI afin de favoriser le cessez-le-feu et de protéger les convois humanitaires en faveur des réfugiés. Cependant, la Russie s'oppose à l'envoi d'une force de maintien de la paix comprenant des soldats de l'OTAN dans le sud Caucase, ce qu'elle considère comme une tentative de «pénétrer son arrière-cour».⁸⁵ Cette position renvoie de même au rôle ambigu que l'Union soviétique puis la Russie a joué dans le conflit. Durant les premières phases de la guerre, l'Azerbaïdjan fut le dernier bastion de l'orthodoxie communiste dans le Caucase. Les troupes soviétiques ont donc soutenu Bakou directement au dépend de l'Arménie et du Haut-Karabagh qui votèrent pour leur indépendance. Ainsi, aucune des onze élections (présidentielles, régionales et locales) organisées entre 1996 et 2007 n'a été reconnue internationalement, notamment parce qu'aucun pays ou organisation internationale, l'OSCE ou le Conseil de l'Europe, ne veulent financer l'envoi d'observateurs internationaux sans un accord préalable de résolution du conflit entre les deux parties. Quelques ONG se sont cependant rendues sur place. Mis à part le référendum sur l'indépendance du 10 décembre 1991 approuvé à 98,5% des voix dont les

⁸³ Stephen RYAN, *Ethnic Conflict and International Relations*, Londres, Aldershot, 1995, pp. 151.

⁸⁴ En effet, l'agenda politique européen est alors principalement dominé par la désintégration de l'ex-Yougoslavie et notamment les guerres en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo. D'autres questions pèsent sur les débats tels que le conflit entre la Moldavie et la République sécessionniste de Transnistrie, la guerre ouverte entre la Géorgie et ses républiques d'Abkhazie et d'Ossétie du sud, ainsi que les tensions entre la Tchétchénie et la Russie. Cf. Maria Raquel FREIRE, *Conflict and Security in the Former Soviet Union: The Role of the OSCE*, London, Ashgate, 2003, pp. 11.

⁸⁵ Valery TISHKOV, *Ethnicity, Nationalism and Conflict in and after the Soviet Union: The Mind Aflame*, Londres, Sage, 1997, pp. 100-07.

résultats ont été contestés, les récents rapports sur la liberté de la presse et l'organisation des élections présidentielles semblent plus encourageants.⁸⁶ Alors que le Conseil de l'Europe considère que des élections ne sont pas justifiées et que le groupe d'Helsinki pour les droits de l'homme souligna en 2002 que «l'UE ne peut pas considérer comme légitimes les «élections présidentielles» qui vont se tenir au Haut-Karabagh», les autorités de Stepanakert défendent que seules des élections permettent de définir et de gérer au quotidien la gouvernance de l'enclave.⁸⁷ En janvier 2005, le Conseil de l'Europe réaffirma le droit des personnes réfugiées de la zone de conflit, pour la plupart des déplacés internes, de retourner dans leurs foyers. Le problème touche tant les azéris du Haut-Karabagh réfugié en Azerbaïdjan que les arméniens de l'Azerbaïdjan ou du Haut-Karabagh ayant migré en Arménie.⁸⁸

Le paradoxe principal est donc que la situation de conflit gelé renforce la position de facto du GAHK en tant que seule entité politique autonome capable d'assurer la gouvernance du territoire, tout en excluant les Azéris du Karabagh de toute participation. En d'autres termes, à l'exclusion historique pendant la période soviétique des Arméniens du Karabagh de la participation politique au sein de la RSS d'Azerbaïdjan répond aujourd'hui la situation de «double minorité» des Azéris du Karabagh, exclus de l'enclave et marginalisés de la vie politique azerbaïdjanaise. Dans ce sens, la non-reconnaissance des élections au Haut-Karabagh n'est donc pas tant liée à la transparence ou à la validité des scrutins, mais plutôt, à un refus de principe de la communauté internationale tant que le conflit politique entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ne sera pas «dégelé». La communauté internationale entend de même marquer son opposition à des processus électoraux qui n'incluent pas la minorité Azérie du Karabagh dont le sort est loin d'être résolu. Cependant, la communauté internationale est loin d'être proactive dans la résolution du conflit, marquée par les divisions entre grandes puissances. La Russie, la France et les États-Unis qui co-président le Groupe de Minsk font tous face à des pressions contradictoires sur le sujet. La France accueille sur son territoire la plus grande diaspora arménienne d'Europe mais s'oppose

⁸⁶ Par exemple, Cf. «Report of the Independent American Monitoring Delegation to the July 19, 2007 Presidential Election in Nagorno-Karabakh», *Public International Law and Policy Group*, www.publicinternationalallaw.org, 20 juillet 2007, consulté le 17 avril 2008.

⁸⁷ Cf. «Nagorno-Karabakh 2002: Presidential Election», *British Helsinki Human Rights Group*, 27 août 2002, <http://www.bhhrg.org/CountryReport.asp?ReportID=75&CountryID=2>, consulté le 29 mars 2008.

⁸⁸ Benjamin LIEBERMAN, *Terrible Fate: Ethnic Cleansing in the Making of Modern Europe*, Chicago, Chicago University Press, 2006, pp. 284-92.

par principe au droit d'autodétermination. Quant à eux, les États-Unis sont tiraillés d'une part, entre la très puissante communauté Arménienne des États-Unis et les ONG condamnant les violations des droits de l'homme en Azerbaïdjan, et d'autre part, avec l'intérêt stratégique et économique renouvelé que joue Bakou depuis l'ouverture de l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan en 2006. Ainsi, les grandes puissances se limitent à demander que seul un accord négocié entre Erevan et Bakou serait acceptable, mais considérant l'intransigeance des deux parties, il semble que le conflit ait très peu de chance d'être résolu de manière bilatérale.

CONCLUSION

L'étude de la situation de la minorité nationale Arménienne d'Azerbaïdjan permet de tirer plusieurs enseignements. Tout d'abord, le cas du Haut-Karabagh renvoie à l'héritage lié à la période soviétique. La tutelle indirecte exercée par Moscou sur l'ensemble des RSS a permis pendant longtemps de geler les revendications nationalistes en imposant une idéologie compréhensive, le communisme, qui tenta de se substituer aux identités nationales. Au sud Caucase comme ailleurs, c'est l'idéal de réalisation d'une société communiste égalitaire quels que soient les groupes ethniques la composant qui fut imposé comme contrat social. L'idéologie communiste aspirait à remplacer la nation en tant que médiatrice de la volonté de vivre ensemble. La désintégration de l'URSS engendra donc une double rupture politique et identitaire. À la crise des États, les RSS, faisait écho la crise des identités nationales. L'enjeu majeur de la période postsoviétique était donc de répondre à cette crise. De ce point de vue, alors que le dilemme de la redéfinition possible des frontières a ressurgi sur le plan politique, la domination du Haut-Karabagh s'est aussi convertie en symbole de la quête identitaire nationale, tant pour les Arméniens que pour les Azéris. De plus, les contradictions inhérentes du droit international, tiraillé entre les principes de l'inviolabilité des frontières et le droit à l'autodétermination fournissent à chaque partie des arguments en faveur de la légitimité de sa cause. Dans la pratique politique, la reconnaissance récente de l'indépendance du Kosovo par une partie des pays occidentaux contraste avec le cas du Haut-Karabagh et souligne bien l'inconvenance de la communauté internationale sur ces questions et l'application des principes au cas par cas. Paradoxalement, la passivité de la communauté internationale renforce au fur et à mesure du temps les perceptions mutuellement exclusives des populations sur le terrain, conduisant à un décalage crois-

sant entre les accords politiques négociés par les parties et la capacité réelle à appliquer ceux-ci sur le terrain. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le status quo ne fait qu'ouvrir une fenêtre d'opportunité en donnant la possibilité au GAHK de construire un État de facto même en l'absence de reconnaissance internationale, à partir du moment où celui-ci est capable de maintenir son contrôle sur le terrain et à faire évoluer ses structures de gouvernance.